

Atelier n°14

Des financements bons pour le climat... et pour la biodiversité ?

 Conservatoires
d'espaces
naturels

 Conservatoire
d'espaces naturels
Lorraine

Date : 6 décembre 2024



24^e **congrès** des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024



Introduction



Arnaud Gauffier – CEN Savoie
François Micheau – FCEN



Marguerite
commune



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Objectifs

1/ Partage d'expérience et acculturation sur les mécanismes émergents de financement

2 / Prise de température sur le positionnement du réseau pour de premières opportunités

Programme

Quelques mécanismes

10 h : Temps 1 : la séquestration du carbone

Frankie Rico-Sanz

Clémence Ricochon et Thibault Hingray



--- Pause ---

11h15 : Temps 2 : des certificats de biodiversité

Flavie Thévenard

Jean-Pierre Braun



Aperçu de quelques dispositifs existants

Sommaire

- ① **Quelques exemples**
- ② **Des unités Carbone**
- ③ **Des crédits/certificats Biodiversité**
- ④ **Des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation**

Sommaire

- ① **Quelques exemples**
- ② **Des unités Carbone**
- ③ **Des crédits/certificats Biodiversité**
- ④ **Des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation**

Le programme Nature 2050



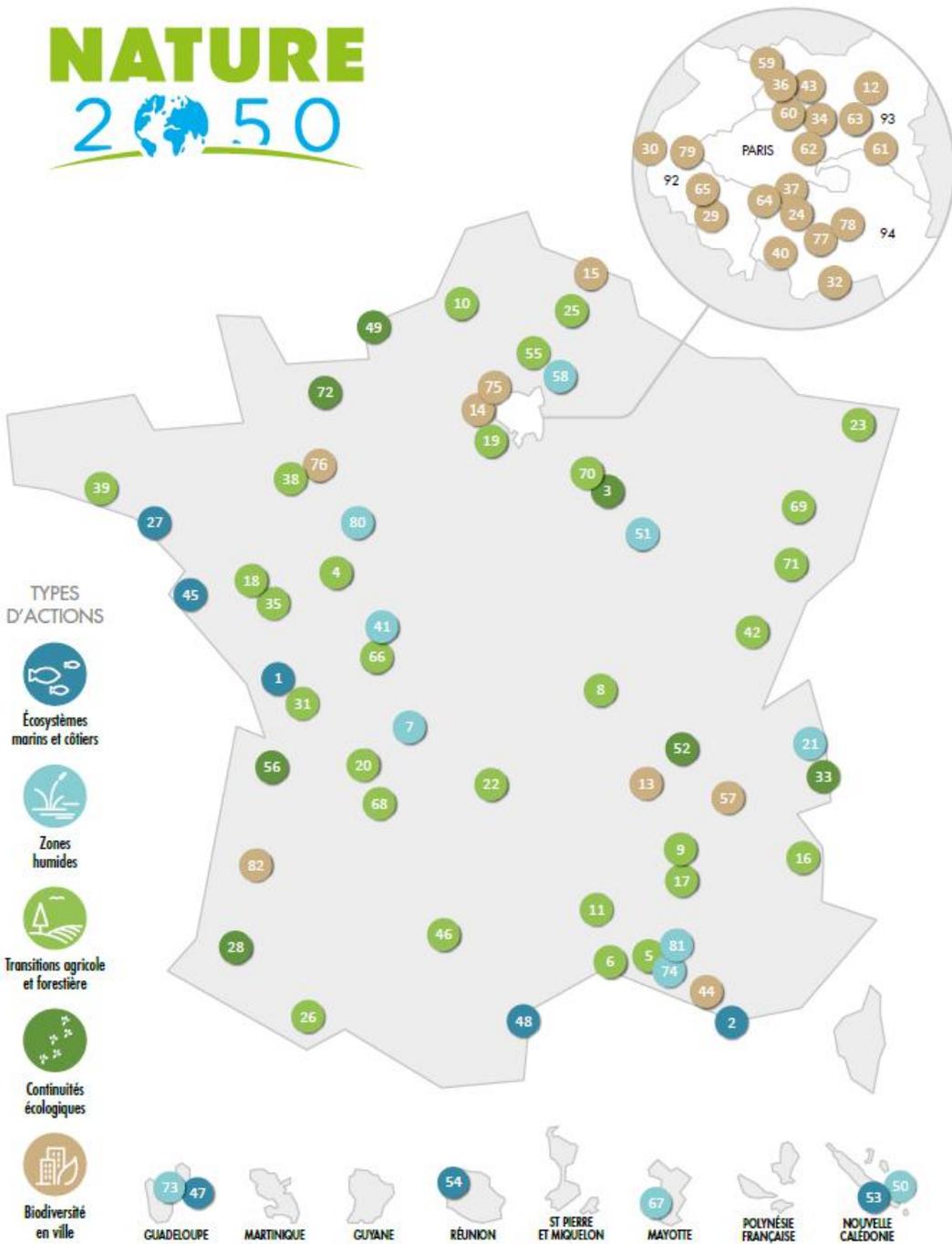
L'engagement de CDC Biodiversité avec Nature 2050

5 € VERSÉS

=

1 M² de territoire restauré et adapté aux changements climatiques

JUSQU'EN 2050



17 NOUVEAUX PROJETS EN 2023

- | | | | |
|--|---|---|---|
|
ARBORÉTUM BELANGEAUX
VIENNE (86) |
BAIE DE BOUÉNI
MAYOTTE (976) |
BOIS DE L'ESPÉR
DORDOGNE (24) |
FEING COUNOT
VOSGES (88) |
|
FERME DE LA VIEILLE ÉCLUSE
SEINE-ET-MARNE (77) |
FORÊT DE L'ÉTANG MAUPAS
MARNE (51) |
MAILLAGE BOCAGER NORMAND
CALVADOS (14) | |
|
MANGROVES DE JARRY
GUADELOUPE (971) |
MARAIS DE RAPHELE-LES-ARLES
BOUCHES-DU-RHÔNE (13) |
PARC DE L'ARBRE DE MONTESSON
YVELINES (78) | |
|
PLAN NATURE DE LAVAL
MAYENNE (53) |
JARDIN PERMACOLE ANDRÉ MALRAUX
VAL-DE-MARNE (94) |
PARCS DU HAUT DU MONT-MESLY
VAL-DE-MARNE (94) | |
|
SQUARE CARRIER-BELLEUSE
HAUTS-DE-SEINE (92) |
COURS D'EAU DU LATHAN
MAINE ET LOIRE (49) |
MARAIS DU VIGUEIRAT
BOUCHES-DU-RHÔNE (13) |
RION-DES-LANDES
LANDES (40) |



10. mai 2023 — Communiqué de presse

Lancement du fonds Nature Impact : une nouvelle manière de financer la protection de nos forêts

Protection de la biodiversité, de la qualité des sols, rempart contre le réchauffement climatique... Les forêts nous offrent à tous de multiples services écosystémiques. Mais face au changement climatique et à certains modes de gestion forestière inadaptés, il est nécessaire d'avoir une action renforcée. C'est pourquoi le WWF France lance aujourd'hui Nature Impact, le premier fonds dédié basé sur la logique des Paiements de pratiques bénéficiant aux Services Écosystémiques (PSE) qui combine protection de la biodiversité et séquestration de carbone. L'initiative financera dans un premier temps des projets de préservation, restauration et gestion durable des forêts à haute valeur de biodiversité de France métropolitaine, proposant ainsi une coopération inédite entre les acteurs forestiers et le monde économique.

2 M€ en 2023

40 M€ sur 10 ans

15 000 ha de forêts protégées et restaurées

400 000 tCO2 séquestrées sur 30 ans

** La Banque Postale, le Groupe Bel, La Compagnie Fruitière, GRDF, Le Groupe Schmidt, La Française des Jeux, Parfums Christian Dior et TSE, Alliance of Digital Builder, Greenweez, AGX informatique, Clos Mally et Juratoys, membres du Club Entreprendre pour la Planète.*

Les projets à la une



Restauration de la zone humide du Plan d'Oppède



Restauration des tourbières alcalines des méandres de la Haute-Somme



Redonner vie au Grand Marais



Les sites naturels à enjeux des Pays de la Loire

Un partenariat avec le groupe Bel pour la réhabilitation de 40 tourbières

Partenariat

Le 17.04.2024

Mercredi 3 avril, le Groupe Bel a officialisé lors d'une conférence de presse à Frasne (25) son partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue et l'EPAGE Doubs Dessoubreayant pour ambition la réhabilitation de 40 tourbières du massif du Jura lors des 6 prochaines années.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie climat et biodiversité du groupe Bel visant à réduire drastiquement ses émissions de carbone sur toute sa chaîne de valeur, en lien avec la trajectoire 1,5°C de l'accord de Paris.

Le groupe Bel s'est ainsi rapproché de nos structures, investies depuis de nombreuses années dans la réhabilitation des tourbières qui ont été fortement dégradées par le passé. Or, ces milieux relarguent une forte quantité de carbone lorsqu'ils ne sont plus fonctionnels et ne sont plus gorgés d'eau. Il est ainsi essentiel et urgent de remettre en eau ces tourbières. A l'échelle mondiale, elles contiennent à elles seules 30% de tout le carbone piégé dans les sols, alors qu'elles ne représentent que 3% de



Votre place de marché de crédits carbone

Comment fonctionne

Calculateur d'empreinte carbone >

Chercher...

Popular Filters

Carbon offsetting

Suppression de CO2

Biodiversité

Type de projet ^

- Biodiversité
- Carbon forward
- Compensation
- Contribution
- Énergies renouvelables

Pays v

Ancien v

Prix v

Stock v

Nom du projet v

Type standard v

Enregistrement v

Mécanisme v

SDGs v

Les caractéristiques v

Taper v

208 projets climatiques disponibles

Trier par : Conseillé v

COMPENSATION

Landfill Gas Recovery, Energy Generation And ...

4,09 €

5

COMPENSATION

300 Mw Solar Pv Plant At Bhadla, Rajasthan

3,34 €

3

COMPENSATION

Redd+ Project In Nut Concessions In Madre De ...

10,52 €

8

COMPENSATION

Nansha Hydro Power Project In Yunnan Province...

3,21 €

3

COMPENSATION

Catalytic N2o Destruction Project

1,10 €

4

COMPENSATION

100 Mw Solar Project In Rajasthan - Corsia EL...

3,86 €

3

<https://market.climatetrade.com/>

Projet sur Colombia

Banco de Hábitat, Bosque de Niebla - El Globo

BIODIVERSITÉ

La description

CONTEXTE

El Globo est le premier projet en Colombie à émettre des crédits volontaires pour la biodiversité. Il s'agit d'une **initiative de conservation de 340 hectares** enregistrée en tant que **Banque de l'habitat par le ministère colombien de l'Environnement**, située dans le district de gestion intégrée de Cuchilla Jardín-Támesis (DMI par son acronyme en espagnol) . Connue comme «l'étoile de l'eau» du sud-ouest d'Antioquia, cette zone fait partie des écosystèmes prioritaires d'Antioquia pour la conservation. Ici, **les activités de préservation, d'amélioration et de restauration des écosystèmes génèrent des impacts positifs et permanents sur la biodiversité.**

PERTINENCE

Les fragments de forêt nuageuse trouvés dans El Globo sont stratégiques pour le développement régional car ils fournissent d'importants services écosystémiques liés à la régulation de l'eau, à la séquestration du carbone et au cycle des nutriments. Ces parcelles de forêt représentent également un lieu exceptionnel pour contrer les pressions sur la biodiversité telles que la perte et la fragmentation

Tarifification **29,22 € /Crédit**

Montant

Credits

1 credit = 10m2 protected

Stock disponible 48,223 Credits

Achats minimaux 1 Crédit

Frais de transaction 0,30 €

T.V.A. 0,00 €

Total 87,96 €

Acheter maintenant 87,96 €

Ajouter au panier +

Sommaire

- ① Quelques exemples
- ② Des unités Carbone
- ③ Des crédits/certificats Biodiversité
- ④ Des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation

LOIS

Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre l'artificialisation des sols et renforcement de la résilience face aux risques

NOR : TREX2100379L

CHAPITRE IV

LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS POUR LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES

Article 227

I. – Le titre I^{er} du livre I^{er} du code de l'environnement est complété par un article L. 110-4 ainsi rédigé :

« Art. L. 110-4. – I. – L'Etat élabore et met en œuvre, sur la base des données scientifiques disponibles et en concertation avec des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements ainsi que des autres parties prenantes, une stratégie nationale des aires protégées dont l'objectif est de couvrir, par un réseau cohérent d'aires protégées en métropole et en outre-mer, sur terre et en mer, au moins 30 % de l'ensemble du territoire national et des espaces maritimes sous souveraineté ou juridiction française. Ce réseau vise également la mise sous

protection forte d'au moins 10 % de l'ensemble du territoire national et des espaces maritimes sous souveraineté ou sous juridiction française.

« La stratégie mentionnée au premier alinéa du présent I vise à la protection de l'environnement et des paysages, à la préservation et la reconquête de la biodiversité, à la prévention et à l'atténuation des effets du dérèglement climatique ainsi qu'à la valorisation du patrimoine naturel et culturel des territoires.

« Cette stratégie est actualisée au moins tous les dix ans. La surface totale ainsi que la surface sous protection forte atteintes par le réseau d'aires protégées ne peuvent être réduites entre deux actualisations.

« Cette stratégie établit la liste des moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation des missions et objectifs fixés au présent article.

« Un décret précise la définition et les modalités de mise en œuvre de la protection forte mentionnée au premier alinéa.

« II. – L'Etat encourage le déploiement de méthodes et de projets pouvant donner lieu à l'attribution de crédits carbone au titre du label "Bas-Carbone" en faveur des aires protégées et des acteurs concourant à leur gestion. »

Acteurs milieux naturels



Eco Act (Mangroves et forêts marécageuses)

ecoact



© danydory, Pixabay, CC0 Creative Commons

Acteurs milieux naturels



- 3 méthodes :
 - Boisements
 - Re boisement
 - Balivage

Acteurs milieux naturels



[Actualités](#) | [Réalizations](#) | [Documentation](#) | [Ventes de bois en ligne](#)

[Accessibilité](#) 

Produits et services

GÉRER ET AMÉNAGER
VOS ESPACES NATURELS

ACHETER
DU BOIS

PRESTATIONS
SPÉCIFIQUES

NOS AUTRES
SITES



[Produits et services](#)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

S'engager pour la planète grâce à la compensation carbone

Votre entreprise souhaite agir pour lutter contre le changement climatique ? Participez activement, avec l'ONF, au travers de projets de compensation en France.

Méthodes et chiffres **Label Bas Carbone**



1 523

projets labellisés



5 435 629

réductions d'émissions
potentielles



322

projets financés à 100%

Dont +1200 sur méthodes forestières CNPN

Déploiement réseau CEN **Label Bas Carbone**

LABEL BAS CARBONE

PROJET DE MÉTHODE DE LIBRE ÉVOLUTION FORESTIÈRE

Promue auprès du Label Bas Carbone par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux (FPNR)

Versión 1 du 12/04/2024

Rédaction de la méthode : Hugo SENGES (FCEN), Nicolas GOUIX (CEN Occitanie), Julien CHESNEL (FPNR), Gaëtan DU BUS DE WARNAFFE (Arbre et Bois Conseil) et Dylan AMIAR (FCEN)

Contribution et relecture : Léa DIECKHOFF (EIFER), Céline EMBERGER (CEN Occitanie), Catherine JOURDAIN (FCEN), François MICHEAU (FCEN), Pierre MOSSANT (CEN Auvergne), Agnès RAYSSÉGUIER (FCEN) et Thomas STANNARD (FCEN)



SAVE THE DATE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le

FORUM DES GESTIONNAIRES D'AIRES PROTÉGÉES

2024

Plus de nature,
moins de carbone :
relevons le défi !

aura lieu le **mardi 8 octobre 2024 à Paris**
Salle ASIEM, 6 Rue Albert de Lapparent, 75007 Paris

Coorganisé par l'Office français de la biodiversité (OFB) et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, il sera consacré au rôle des aires protégées dans la séquestration du carbone par les milieux naturels.

Trois webinaires organisés à la suite du forum en fin d'année permettront d'approfondir. Au cours des prochains mois, vous recevrez le programme détaillé et les modalités d'inscription.



Label bas Carbone Restauration hydrologique des tourbières dégradées

Comité de Pilotage N°2
30/05/2024



Carbon Removals and Carbon Farming

2022/0394 (COD)

Proposal for a

REGULATION OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL**establishing a Union certification framework for *permanent carbon removals, carbon farming and carbon storage in products***

THE EUROPEAN PARLIAMENT AND THE COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION,
Having regard to the Treaty on the Functioning of the European Union, and in particular Article 192(1) thereof,

Having regard to the proposal from the European Commission,

After transmission of the draft legislative act to the national Parliaments,

Having regard to the opinion of the European Economic and Social Committee¹,

Having regard to the opinion of the Committee of the Regions²,

Acting in accordance with the ordinary legislative procedure,

Whereas:

Sommaire

- ① Quelques exemples
- ② Des unités Carbone
- ③ Des crédits/certificats Biodiversité
- ④ Des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation



**Une feuille
de route globale
pour développer
les crédits
biodiversité,
au bénéfice
de la planète
et des peuples**

Juin 2023

Objectifs de la Feuille de route mondiale

Il est nécessaire de faciliter la création et la croissance de marchés de crédits biodiversité à haute intégrité, et d'encourager la mise en place de mécanismes politiques et réglementaires favorables, de manière crédible, opportune et cohérente au niveau international. Cela ne peut fonctionner que si ces crédits biodiversité à haute intégrité ont des effets positifs mesurables sur la biodiversité et des résultats équitables aux niveaux souverain et local pour ceux qui prennent soin de la nature, en particulier les peuples autochtones et les communautés locales qui sont au cœur de la préservation de la santé de la biodiversité dans le monde.

PROGRAMME DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR LES CERTIFICATS DE BIODIVERSITÉ

ÉVÉNEMENT DE LANCEMENT
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE - 28 NOVEMBRE 2023



L'objet de ce programme est de définir une méthode standard d'évaluation d'actions réputées favorables à la biodiversité s'appuyant sur un consensus d'experts. L'objectif, à terme, est de déterminer sous l'impulsion de l'Organisation for Biodiversity Certificates (OBC), un processus de certification et de définir un cadre de marché pour l'échange et l'utilisation des certificats générés.

aDryada

LE PRINTEMPS
DES TERRES

ARDIAN

atibt

BIOTA

BOUYGUES

ecoact

ecotree

FRANSYLVA

Gold
Standard

FONDATION
GoodPlanet

ICADE

KERING

la belle forêt

Pernod Ricard
Créateurs de convivialité

PLANETE
URGENCE
GroupeSOS

reforesACTION

REGENERATION
beyond carbon

south pole

Noë

Compensation ou contribution ?

Illustration avec l'IAPB et l'OBC



International Advisory Panel on on Biodiversity credits

- « Crédits biodiversité »
- Permet de faire de la compensation au niveau local (pas internationale)
- Ouvert à contribution biodiv volontaire
- Financement des coûts liés à la restauration
- Pas d'unité biodiv standard (donc pas substituables entre écosystèmes)
- Possibilité de revente -> risques de double compte

-> similarités avec compensation par l'offre (« mitigation banks » US, voire SNCRR ?)

Organization for Biodiversity Certificates

- « Certificats biodiversité »
 - Contribution biodiversité (mais possible de les utiliser pour compensation si les réglementations le permettent)
 - Pas de métriques spécifiques mais mise en place de pratiques considérées comme « bonnes » (+ vérification par tiers)
 - Permet d'éviter d'attendre les résultats mais risques pour acheteurs si pas de résultats
- > similarités avec compensation par l'offre (« mitigation banks » US, voire SNCRR ?)

Quelle différence avec le mécénat ? -> cadrage global en cours

Sommaire

- ① Quelques exemples
- ② Des unités Carbone
- ③ Des crédits/certificats Biodiversité
- ④ Des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation

Sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation (SNCRR)

24 octobre 2023

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 1 sur 94

LOIS

LOI n° 2023-973 du 23 octobre 2023
relative à l'industrie verte (1)

NOR : ECOX2310860L

Publié le 14 novembre 2024

Agnès Pannier-Runacher annonce le lancement du dispositif français de crédits biodiversité pour mobiliser les financements privés en faveur de la biodiversité

Communiqué de presse

23 novembre 2024

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

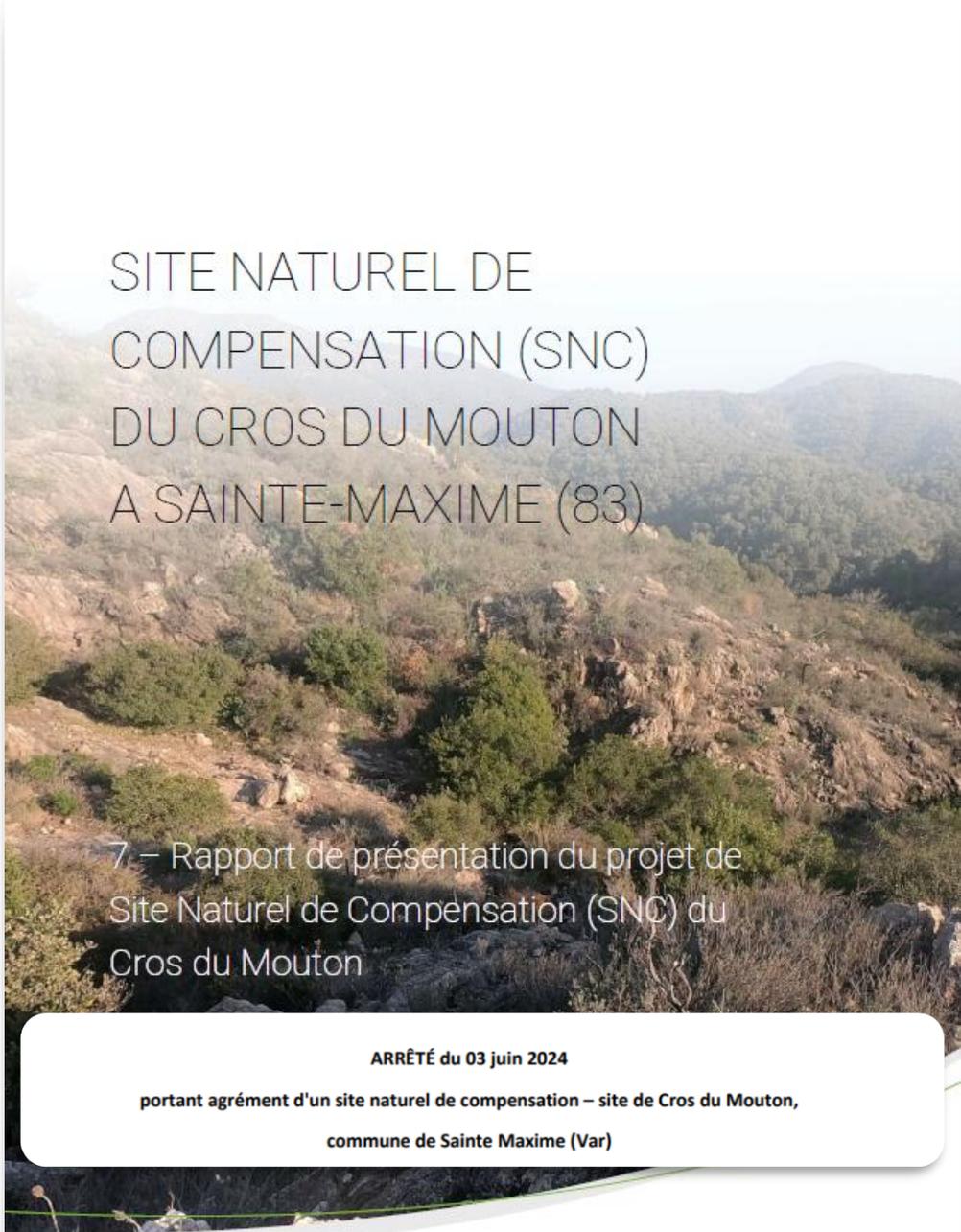
Sommaire

ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat
et de la prévention des risques

- 12 Décret n° 2024-1052 du 21 novembre 2024 relatif à la restauration de la biodiversité, à la renaturation et à la compensation des atteintes à la biodiversité
- 13 Décret n° 2024-1053 du 21 novembre 2024 relatif à l'agrément des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation
- 15 Arrêté du 21 novembre 2024 définissant les conditions d'agrément d'un site naturel de compensation, de restauration et de renaturation, prévu à l'article L. 163-1-A du code de l'environnement, ainsi que la composition du dossier de demande d'agrément

Sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation (SNCRR)

- Quelques principes :
 - Permet la Compensation OU Contribution volontaire OU LBC
 - Compensation par l'offre vs Compensation à la demande
 - Remplace les Sites naturels de compensation
 - Notion de gain écologique, converti en UCRR
 - Pas de méthode commune
 - Possible de vendre dès l'agrément
 - Pas de marché secondaire (titres incessibles)
 - Des sites agréés au minimum pour 30 ans
 - Des notions de pérennité (avenir du site > 30 ans ?)
 - Agrément par DREAL
 - Des notions d'additionnalité (Réglementaire et financements publics)
 - Un comité de suivi de site



SITE NATUREL DE COMPENSATION (SNC) DU CROS DU MOUTON A SAINTE-MAXIME (83)

7 – Rapport de présentation du projet de
Site Naturel de Compensation (SNC) du
Cros du Mouton

ARRÊTÉ du 03 juin 2024

**portant agrément d'un site naturel de compensation – site de Cros du Mouton,
commune de Sainte Maxime (Var)**

Abbaye de Valmagne - Biotope



ABBAYE DE VALMAGNE

1139



Dossier de demande d'agrément d'un Site Naturel de Compensation (SNC)

15 décembre 2023

**Demande d'agrément du SNC de
l'Abbaye de Valmagne, communes de
Villeveyrac et Montagnac (34)**

Arrêté du 4 juillet 2024

**portant agrément d'un site naturel de compensation – Site Naturel de l'Abbaye de
Valmagne, communes de Villeveyrac et Montagnac (Hérault)**

biotope

Liste des mesures compensatoires du SNC de l'Abbaye de Valmagne

Mesures compensatoires
MC01 - Restauration et création de ripisylves pour le ruisseau des Coquillages et le ruisseau de la source, et le long de certains fossés
MC02 - Restauration et élargissement de la mare
MC03 – Création de mares temporaires et/ou permanentes
MC04.1 – Ouverture, contrôle de l'enrésinement et de la densité / hauteur de végétation dans les garrigues comprenant de conifères de moins de 2m par gyrobroyage
MC04.2 – Ouverture, contrôle de l'enrésinement et de la densité / hauteur de végétation dans les garrigues par gyrobroyage et coupe manuelle des plus gros sujets de conifères
MC04.3 – Ouverture, contrôle de l'enrésinement et de la densité / hauteur de végétation dans les pelouses et garrigues par gyrobroyage et coupe manuelle des plus gros sujets de conifères
MC04.4– Ouverture, contrôle de l'enrésinement et de la densité / hauteur de végétation dans les garrigues et pelouses par coupe sélective et gyrobroyage localisé
MC05 - Renaturation de la plantation de conifères
MC06 – Restauration et création de pelouses puis gestion par fauche ou pâturage
MC07 – Abattage des jeunes conifères, gyrobroyage des espèces arbustives et maintien des zones ouvertes par gyrobroyage et le pâturage
MC08 – Etoffer les alignements d'arbres
MC09 – Maintien de l'enherbement sur les inter-rangs, les tournières et les rangs de vignes, et expérimentation de l'agroforesterie
MC10 – Développement de milieux interstitiels riches en espèces en milieu agricole
MC11 – Création de haies multi strates diversifiées en espèces
MC12 - Création d'habitats favorables aux espèces pionnières de friches
MC13 – Transformation des friches les plus anciennes en pelouses à Brachypodes
MC14 - Reconstitution et création de gîtes pour les reptiles et la petite faune
MC15 – Pose de gîtes et de nichoirs pour les oiseaux et les chiroptères
MC16 - Protection par mise en défens de stations d'espèces végétales fortement patrimoniales et/ou protégées
MC17 - Gestion des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE)
MC18 – Création d'une Obligation Réelle Environnementale sur l'ensemble des parcelles proposées à l'agrément sur une durée de 32 ans et sur les ripisylves, les haies et alignements d'arbres sur une durée de 60 ans

Sommaire

- ① **Quelques exemples**
- ② **Des unités Carbone**
- ③ **Des crédits/certificats Biodiversité**
- ④ **Des sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation**

Atelier n°14

Des financements bons pour le climat... et pour la biodiversité ?

Mission Nature : Restauration des tourbières dans les Vosges

 Conservatoires
d'espaces
naturels

 Conservatoire
d'espaces naturels
Lorraine

Date : 06 décembre 2024



24^e **congrès** des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024



Mission Nature :
Il était une fois dans l'Est



Des fonctions, et des services rendus

FONCTIONS BIOGEOCHIMIQUES

Compléments aux opérations
d'assainissement et à la gestion
des pollutions diffuses

Contribution à l'atténuation du
changement climatique

FONCTIONS HYDROLOGIQUES

Aide à la gestion
des crues et des étiages



FONCTIONS ECOLOGIQUES :

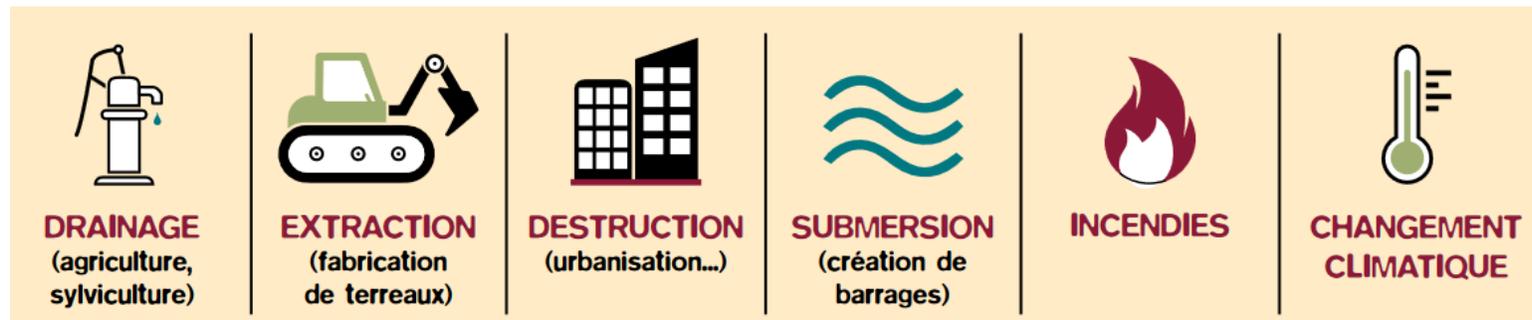
Contribution à la préservation
de la biodiversité

CADRE DE VIE AMELIORE

Contribution à l'adaptation au
changement climatique
(rafraîchissement) et au bien-être :
aménités positives

... qui permettent des **services écologiques gratuits**
rendus à la société ...

Restaurer la fonctionnalité des tourbières !



QU'EST-CE QUE LA RESTAURATION ?

Actions visant à stopper et inverser le processus de dégradation

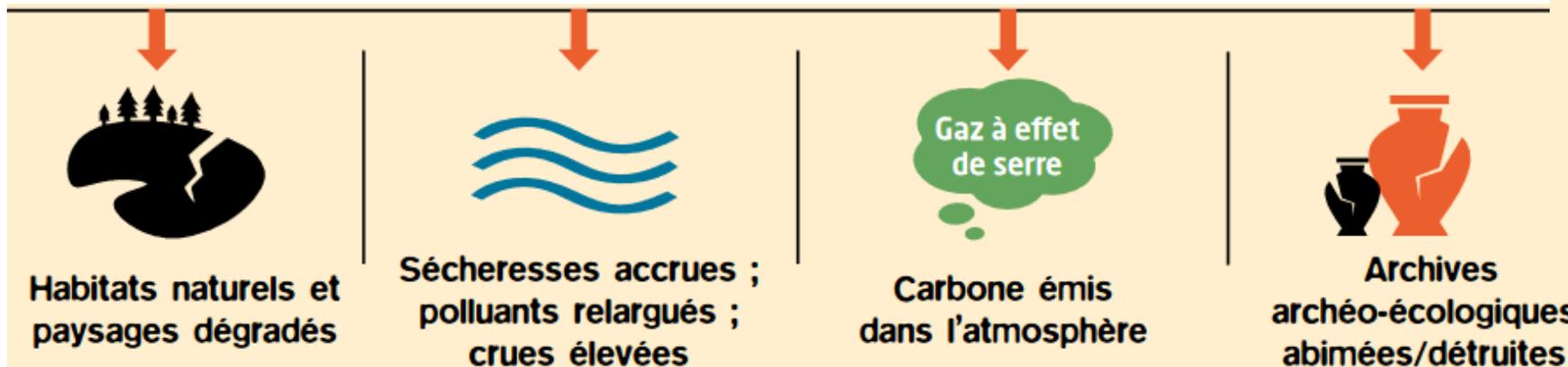


Mais **89%** des surfaces d'habitats tourbeux en France sont dans un **état de conservation défavorable** (dégradé) ce qui entraîne la **diminution ou disparition de ces services**

C'est **l'approche fonctionnelle** qui vise à **garder l'eau** en qualité et en quantité dans la tourbière.



L'eau est indispensable au bon fonctionnement des tourbières. Sans eau, tous les services qu'elles nous fournissent sont mis à mal.

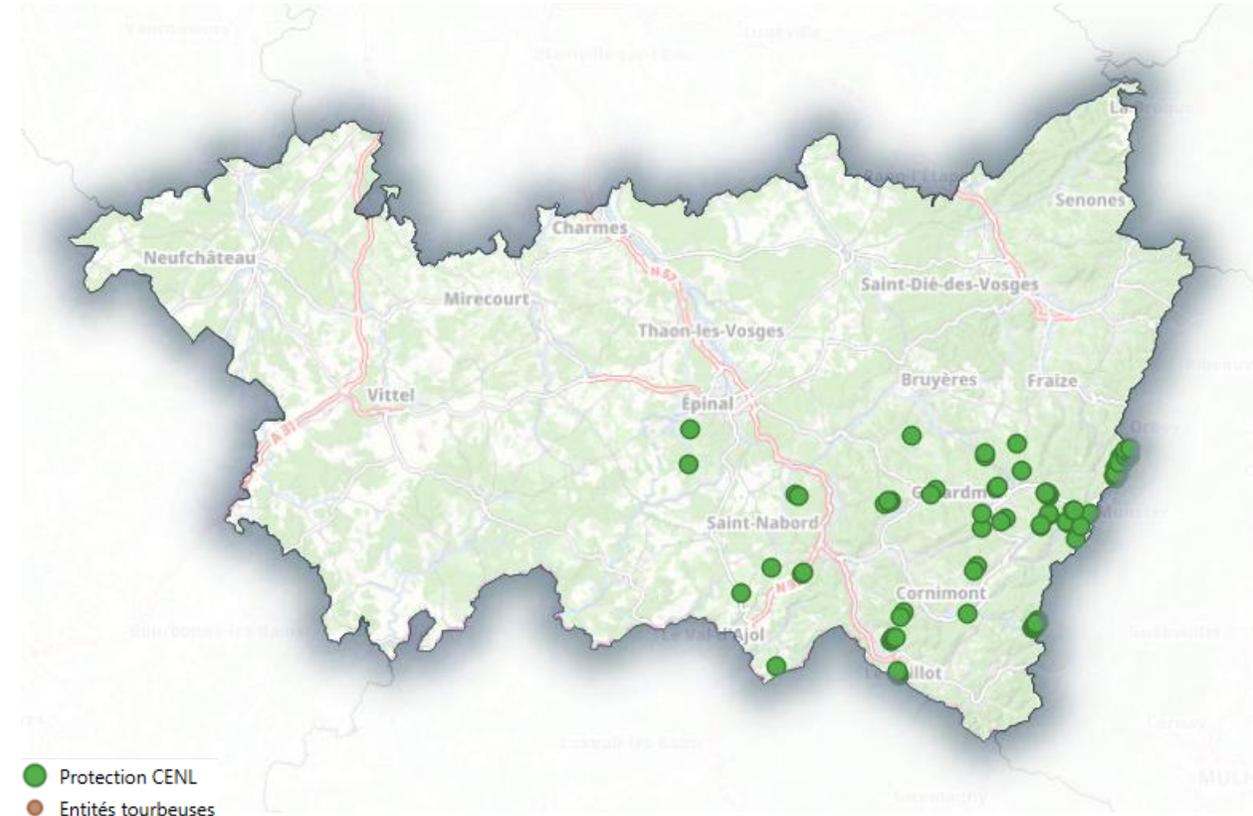


Pour les rendre de nouveau fonctionnelles et résilientes, **il faut les restaurer.**



L'action du Conservatoire

- Depuis plus de 30 ans, priorité de préservation : maîtrise foncière, d'usage sur les sites les plus patrimoniaux (ENS 88, ZNIEFF...)
→ **acquisition, baux, conventions**
- Compléments d'intervention par Natura 2000, Réserves Naturelles...
→ **expertise, gestion**
- Sites CENL : objectif de préserver la fonctionnalité des hauts-marais acides, voire de la restaurer
→ **Plans de gestion, restauration**



Aujourd'hui, une **cinquantaine** de tourbières protégées dans le département des Vosges par le CEN Lorraine (acquisition/maîtrise foncière, maîtrise d'usage)

Un inventaire pour agir

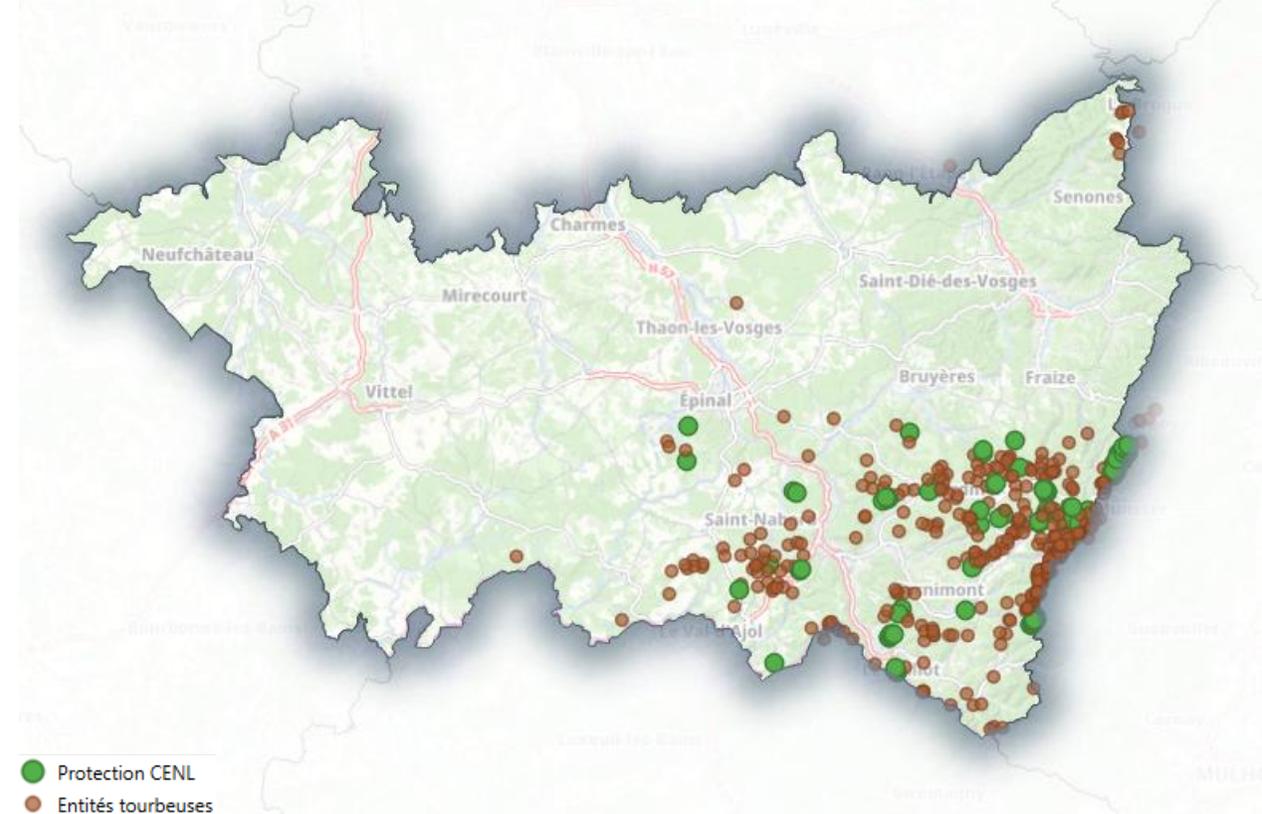
Données bibliographies multiples : Ecole des Mines, ENS, Natura 2000, ZNIEFF, ..

Cartographie : fond orthophoto pour compléter

Campagnes successives de terrain (2021, 2022, 2023) : données végétation et pédologique (sondage de profondeur et pour une partie sondage pédologique complémentaire)

Résultats : 339 tourbières, tout état de conservation confondu (y compris disparues)

En plus : estimation du stock de Carbone dans les tourbières vosgiennes

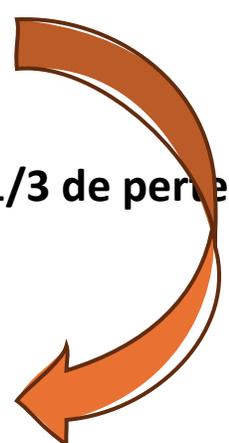


Tourbière et ... climat

Calculs réalisés
d'après les formules
de l'université de
Franche Comté en
2022 (à revoir suite
à la thèse de Lise
Pinault)

Nombre d'entités tourbeuses en 2022	284
Surface totale (ha)	1182
Surface moyenne (ha)	4,2
Epaisseur /2 pondérée (m)	1,1
Stock de carbone total estimé 01/07/2022 (Tonnes)	755 899
Moyenne pondérée du stock de Carbone par ha (Tonnes)	639,4
Equivalent CO2 (Tonne de CO2)	2 774 148
Emission de CO2 sur 50 ans (Tonne de CO2)	788 578
Stock de carbone total dans 50 ans (Tonnes)	541 027

1/3 de perte



Tourbière et ... climat

Un stock de Carbone, mais pour quoi faire ?

- **Outil de suivi des travaux de restauration** : validation des actions de gestion et de restauration sur le long terme
- **Outil de communication et de sensibilisation** : par rapport au grand public face à la dégradation de ces milieux, en lien avec l'actualité (relargage de Carbone, rapport du GIEC, changement climatique, ...)

Un stock de Carbone, mais pour qui ?

- des élus, des financeurs, ou encore des partenaires techniques, **besoin de recentrer les informations globales** sur ce stockage de tourbe et de carbone à une échelle régionale voir locale
- = **aides à la décision dans le cadre de projets de restauration/préservation de la biodiversité** à des échelles locales



**Mission Nature :
À la recherche de
co-financements**



Des travaux depuis les années 2000



- Travaux anciens de bouchage de drains, de coupe d'épicéas
- Gestion des ligneux

→ Mais limites aux techniques



- Retours d'expérience depuis plusieurs années
- Maitrise foncière,
- Etudes fonctionnelles, LIDAR, modélisation

→ **Projet de restauration globale possible**

Contexte du projet



- Réponse à l'AAP lancé par l'OFB (Objectif affiché de restauration de la biodiversité) :
→ **projet CEN Lorraine de restauration des tourbières des Vosges**



- Financement : jeu de grattage proposé par la FDJ pour participer au financement de 20 projets de restauration en France



Avec le soutien financier de



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Les 20 projets retenus dans le cadre de « Mission Nature »



Le projet



Critères de choix :

- Maitrise foncière forte pour gagner en opérationnalité (premiers travaux prévus à l'automne 2024)
- Répartition hétérogène dans le massif vosgien (88)
- Plan de gestion du site et étude fonctionnelle qui abordent déjà le projet de restauration
- Cas particuliers qui demandent un investissement plus fort



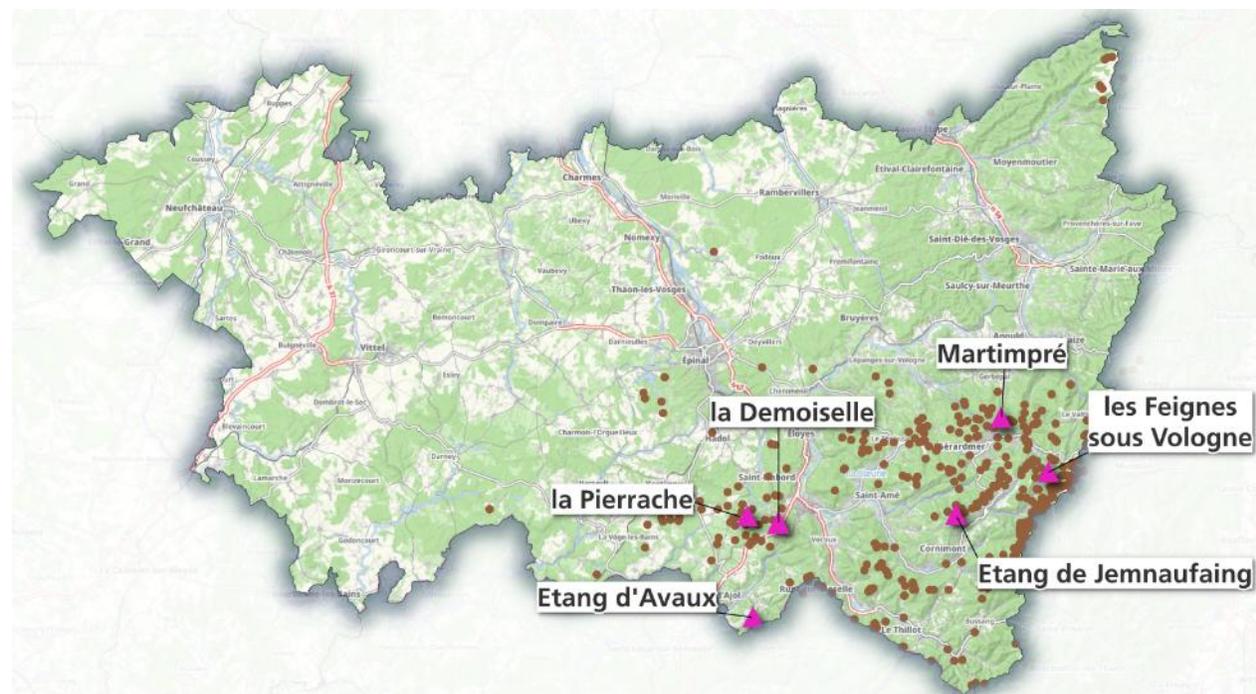
24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024



Le projet

5 tourbières ciblées et une autre en option :

- Tourbières des Feignes sous Vologne à La Bresse
- Tourbière de Jemnaufaing à Rochesson
- Tourbière de Martimpré à Gerbépal
- Tourbière de la Demoiselle à Saint-Nabord
- Tourbière de la Pierrache à Bellefontaine
- (Tourbière de l'étang d'Avaux au Val-d'Ajol)



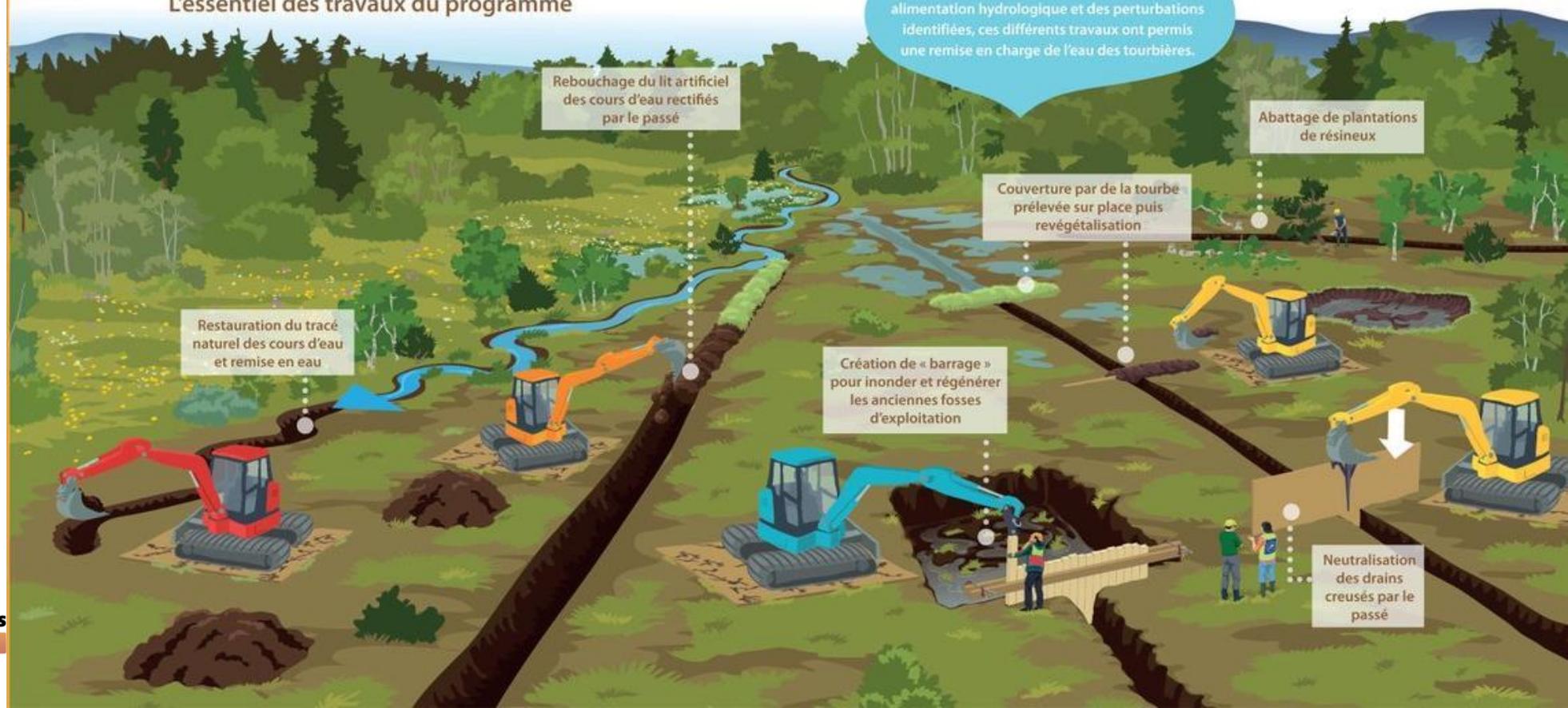
Les types de travaux projetés



L'objectif :
maintenir de
l'eau dans le
système
tourbeux

Retour d'expérience du projet « Tourbières du Jura »
Conserver l'eau dans les tourbières...

L'essentiel des travaux du programme



Rebouchage du lit artificiel
des cours d'eau rectifiés
par le passé

Abattage de plantations
de résineux

Couverture par de la tourbe
prélevée sur place puis
revégétalisation

Restauration du tracé
naturel des cours d'eau
et remise en eau

Création de « barrage »
pour inonder et régénérer
les anciennes fosses
d'exploitation

Neutralisation
des drains
creusés par le
passé



Un plan de financement à compléter



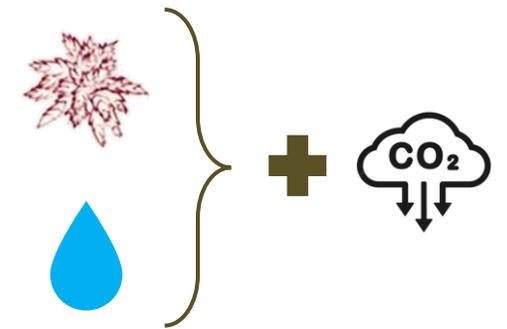
- OFB / FDJ : Fonds de l'Etat → pas de cofinancement possible des Agences de l'eau
- Un budget conséquent, au-delà des actions éligibles à l'AAP de l'OFB
 - Financement « réel » de l'OFB = 50% du projet
 - Donc, 50% à trouver
- La FCEN entre en jeu
 - Mise en contact avec EDF

Des objectifs à mettre en adéquation

- Financement EDF : Fonds de compensation carbone
 - Cadre réglementaire
 - Label Bas Carbone
- Projet CENL : projet de restauration écologique, pas calibré pour la compensation carbone
 - Adaptation du projet à faire
- La FCEN entre en jeu
 - Elaboration d'une méthode LBC « Restauration de tourbières »
 - Accompagnement méthodologique



**LABEL BAS
CARBONE**



Des objectifs à mettre en adéquation



- Un dialogue permanent
 - Méthode LBC non adaptée pour certains sites : proposition d'autres méthodes
 - Nombre d'URE escomptées : proposition d'un autre site pour « assurer les arrières »
 - Questions « contractuelles » de labellisation (cf. obligation inscrites dans le CE)
- Une collaboration de confiance qui se construit
 - Toutes URE produites : pour EDF
 - Visite sur site

→ **Signature de la convention le 22 novembre 2024**



Mission Nature : Retour vers le futur

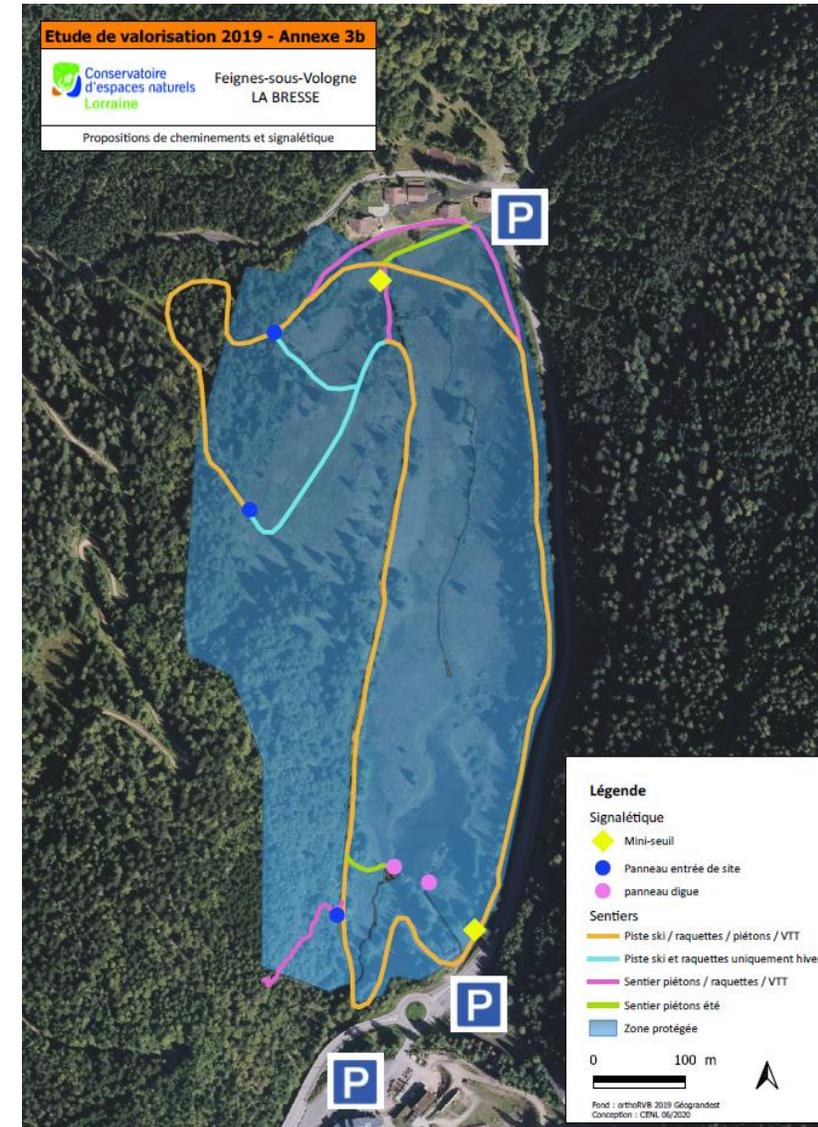


De la restauration à la valorisation ?

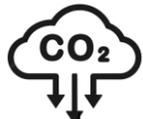
Valoriser les travaux de Mission Nature par l'accessibilité, la mise en valeur, la pédagogie sur les sites

- Patrimonialité (milieux, espèces)
- Histoire locale (fermes et pastoralisme)
- Enjeux climatiques (stockage carbone, cycle de l'eau...)

→ *Fondation groupe EDF ?*



Projet de LIFE : réflexions



Très forts enjeux



Effet d'entraînement

Projet pilote, préambule

Projet large échelle, projet ambitieux, projet opérationnel
Apports/complémentarités entre les acteurs

Projet de territoire à l'échelle du massif

Economie d'échelle sur les actions transversales
Coordination, portage
Communication, valorisation, sensibilisation, dissémination...

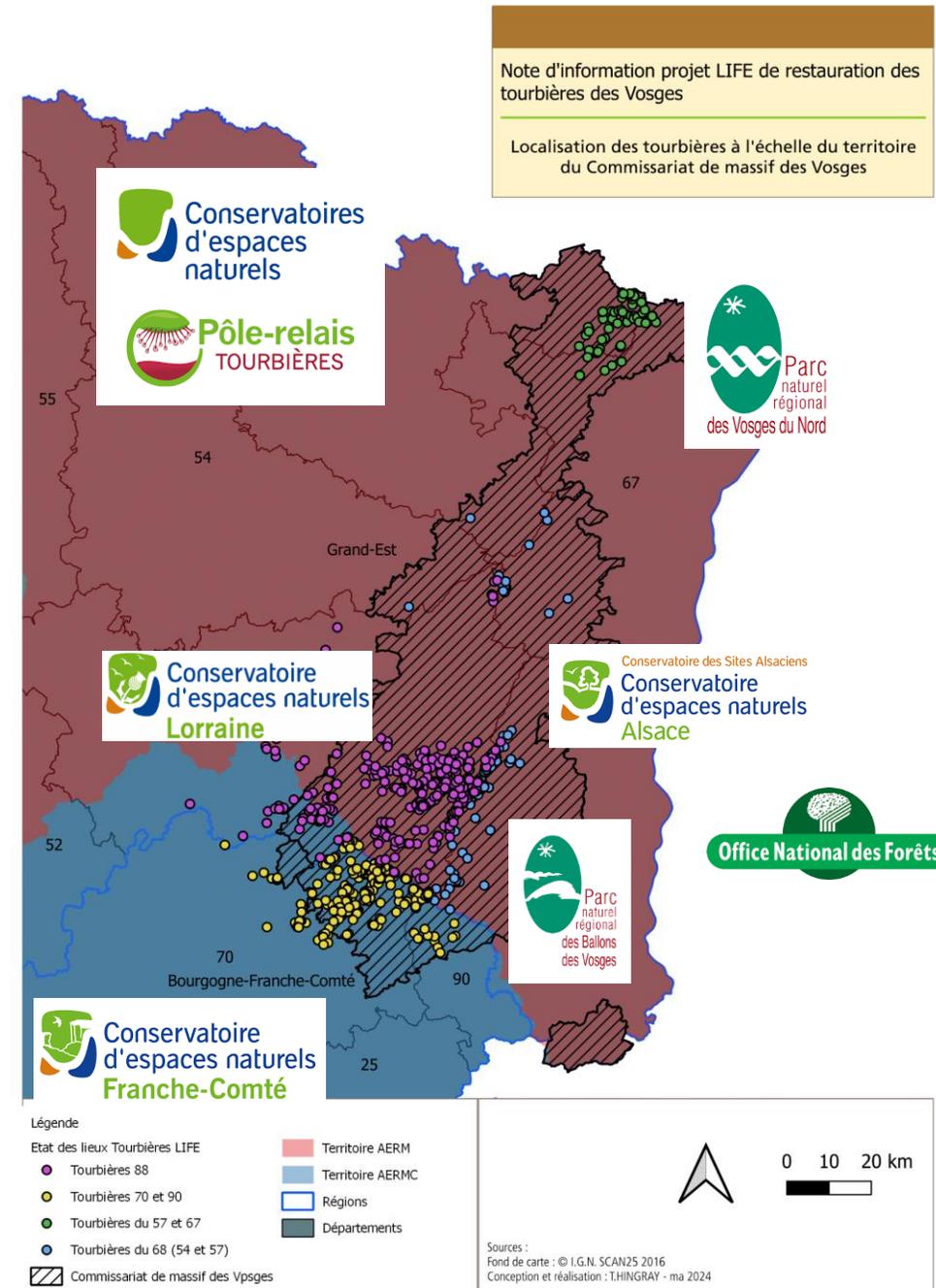


Projet de LIFE : objectifs

- Une réflexion à l'échelle du massif

Enjeux du projet

- Initier une dynamique large échelle de travaux de restauration
 - Opérationnalité
- Avoir une vision partagée des enjeux liés aux tourbières à une échelle géographique pertinente
 - Définitions, méthodologies, objectifs
- Valorisation et communication pour une appropriation locale et un essaimage



Atelier n°14

Des financements bons pour le climat... et pour la biodiversité ?

Mission Nature : Restauration des tourbières dans les Vosges

Merci de votre attention

Date : 06 décembre 2024



24^e **congrès** des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

 Conservatoires
d'espaces
naturels

 Conservatoire
d'espaces naturels
Lorraine



Atelier n°

Des financements bons pour le climat...et la nature

 Conservatoires
d'espaces
naturels

 Conservatoire
d'espaces naturels
Lorraine

Date : 5 décembre 2024



24^e **congrès** des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

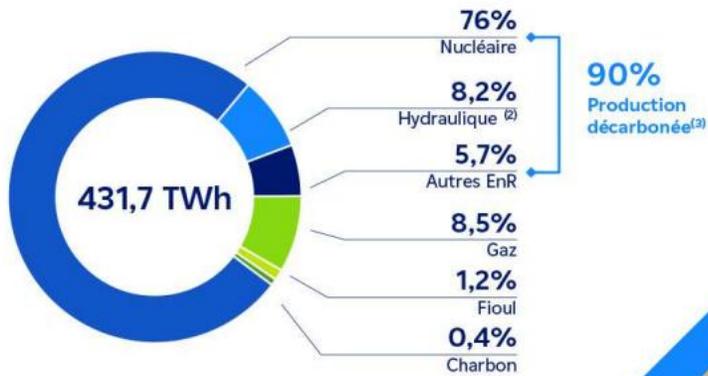


Présentation du Groupe EDF



1^{er} producteur mondial
d'électricité neutre en CO₂

Notre mix de production par filière (en TWh, 2022)⁽¹⁾

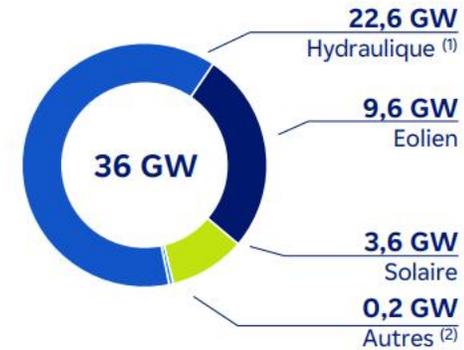


(1) Production des entités consolidées par intégration globale.
(2) Production hydraulique pompage et énergie marine compris.
(3) Emissions directes de CO₂ liées à la production, hors analyse du cycle de vie (ACV) des moyens de production et des combustibles.



Leader européen
du renouvelable

Notre mix
de production
EnR par filière
(en GW nets, à fin 2022)



En 2030, un objectif de 60 GW nets dans le monde grâce à une forte accélération dans l'éolien en mer, terrestre, et le solaire.

(1) Incluant l'énergie marine pour 0,24 GW.
(2) Biomasse, géothermie.



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

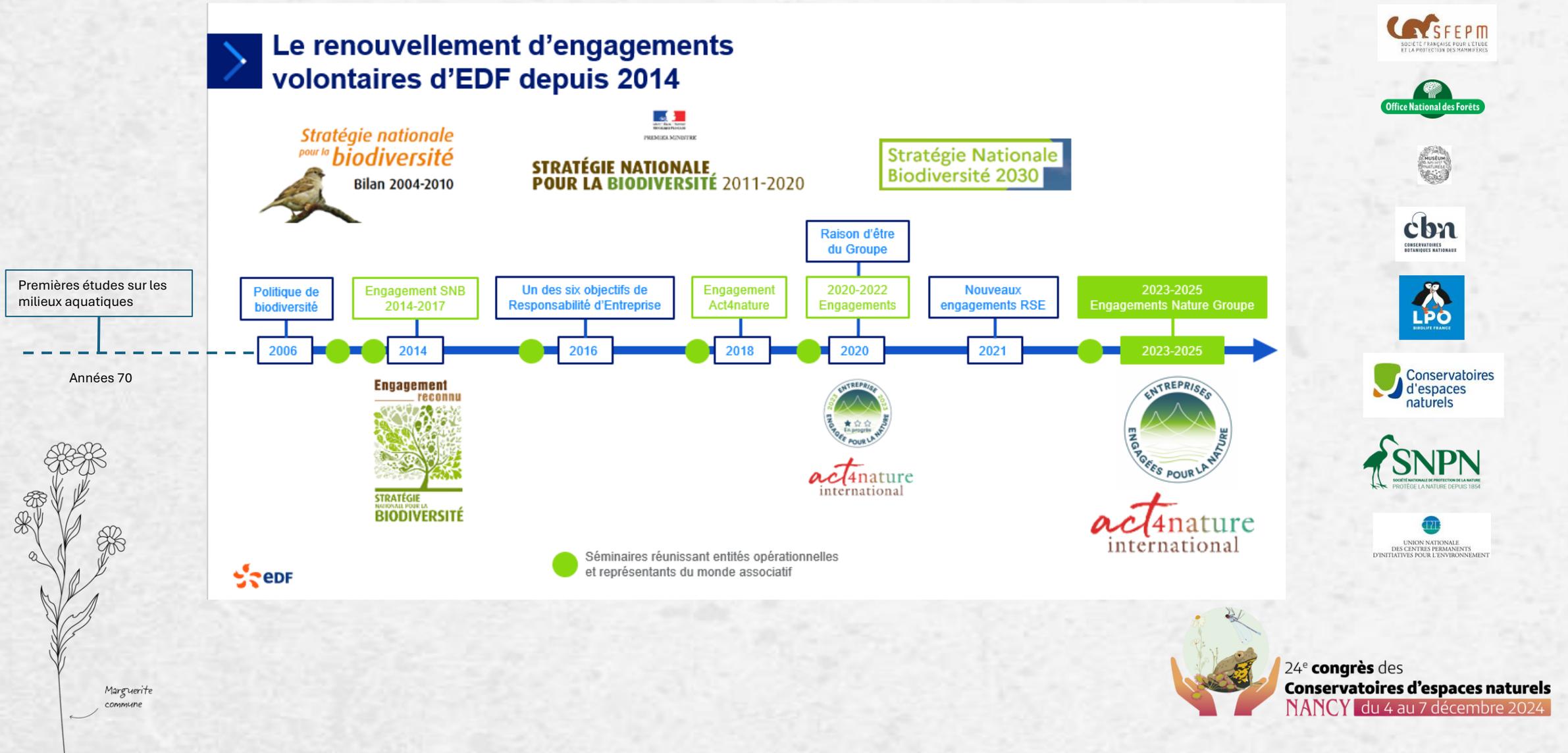
Une architecture RSE en lien avec les 4 grands enjeux de notre raison d'être

Construire un avenir énergétique neutre en CO₂ conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Un engagement en faveur de la biodiversité ancré



Des engagements nature renouvelés

Le groupe EDF investi depuis 50 ans sur les sujets liés à la nature

- EDF a renouvelé ses engagements (pris depuis 2014) en rehaussant son ambition par rapport aux engagements précédents. Ils concernent désormais toute la chaîne de valeur (l'amont et l'aval).
- Avec une approche holistique, le Groupe agit sur les causes de pression sur la nature et s'engage sur la renaturation d'espaces naturels.
- EDF travaille en étroite collaboration avec ses partenaires.

18 engagements volontaires sur l'ensemble
de la chaîne de valeur Groupe à réaliser d'ici 2025

4 AXES D' ACTIONS

Éviter et réduire nos impacts et
pressions sur la biodiversité

Développer la connaissance
et la partager

Préserver, restaurer, régénérer

Transformer nos processus, notre
organisation et nos compétences



Pressions identifiées par l'IPBES*



Changement d'usage des écosystèmes
(terrestre / eau douce / océan)



Surexploitation des ressources



Changement climatique



Pollutions



Espèces exotiques envahissantes



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Des engagements nature renouvelés – exemples d’actions



Doter d’un plan de gestion 100% des sites de production (thermique, nucléaire, photovoltaïque en France et en Belgique)



Réutiliser, recycler ou valoriser les pales des parcs éoliens contrôlés par EDF Renewelables et intégrer progressivement des pales facilement recyclables dans nos futurs parcs



S’inspirer de la démarche Solutions fondées sur la nature et contribuer à la préservation et à la restauration des milieux naturels avec des partenaires locaux sur 12 sites d’EDF d’ici fin 2025



Poursuite du programme de recherche, doté d’un budget de 6M€ par an jusqu’en 2025 sur la réduction des impacts sur la biodiversité des ouvrages de production Nucléaire, Hydraulique, Photovoltaïque et Thermique.



Sensibiliser et former 5 000 salariés du Groupe d’ici 2025 sur la biodiversité
Participer à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes en France



Marguerite commune



24^e congrès des
Conservatoires d’espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Deux feuilles de route biodiversité pluriannuelle à la DPNT

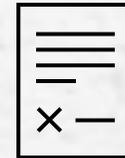


Feuille de route biodiversité du métier nucléaire



Période
2024-2027

Feuille de route biodiversité du métier thermique



Période
2023-2026



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

L'engagement avec les CEN

La Direction du Parc Nucléaire et Thermique est engagée dans plusieurs projets de préservation et ou restauration de milieux en partenariat avec les Conservatoires d'Espaces Naturels

*Exemple avec les zones humides sur le Rhône avec un po
élaboé pour les rencontres de bassin Rhône Méditerrané
Corse 2024*

Des conventions depuis 2012 avec EDF.

Aujourd'hui 3 conventions nationales et environ 40 partenariats locaux (dont 20 à EDF Hydro et 10 à EDF Renouvelables)



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Préservation des zones humides

au travers des partenariats EDF - Conservatoires d'espaces naturels (CEN)

Le rôle des zones humides face au changement climatique

Les zones humides présentent une biodiversité exceptionnelle et jouent un rôle majeur face au changement climatique : atténuation de l'intensité des crues, alimentation des cours d'eau pendant les sécheresses, stockage de carbone, protection contre l'érosion du littoral... Il est primordial et urgent d'agir pour la préservation et la restauration écologique et hydrologique de ces milieux très précieux. En particulier, le patrimoine naturel unique des lônes, anciens bras secondaires du Rhône formés naturellement au fil du temps, tend à disparaître du fait de l'endiguement du fleuve.



Le CNPE* de Bugey contribue aux côtés du CEN Rhône-Alpes au projet LIFE La Valbonne 2020-2027 coordonné par le ministère des Armées. Ce projet intègre la restauration de 3 ha de zones humides. En septembre 2024, des travaux de restauration hydromorphologique des lônes de la Violette et d'une partie du méandre du Grand Gravier ont démarré au sein du camp militaire de la Valbonne, dans l'objectif d'améliorer les fonctionnalités de l'hydroystème et ses interactions avec la nappe phréatique.

2 - Restauration des lônes de la Ferrande et de la Negria

Porté par le CEN Rhône-Alpes, le projet vise à restaurer les continuités avec le Rhône des deux lônes situées immédiatement en amont de l'aménagement hydroélectrique de Cusset et à une dizaine de kilomètres en aval du CNPE* de Bugey (35 ha de zones humides). À court terme, il s'agit de lutter durablement contre l'envasement des milieux tout en favorisant l'inondation des boissements alluviaux par un curage partiel des deux lônes. L'étude d'avant-projet (2024-2026) précisera les modalités d'intervention en concertation avec les acteurs du territoire et la communauté scientifique.

*CNPE : Centre Nucléaire de Production d'Électricité
**DAPDE : Division Ingénierie du Parc Nucléaire et de l'Environnement
***CCG : Cycle Combiné Gaz
****EPTR : Établissement Public Territorial de Bassin
*****CST : Centre d'Ingénierie Thermique et Transport de la DNVT

Des partenariats EDF - CEN pour la préservation des zones humides

La production d'électricité thermique et nucléaire dépend de la ressource en eau pour le refroidissement des installations. EDF s'engage à réaliser 12 actions partenariales sur ou à proximité de ses sites de 2023 à fin 2025, dans le cadre des dispositifs Entreprises Engagées pour la Nature et Act4Nature via l'action de préservation et de restauration des milieux naturels avec des partenaires locaux.



3 - Restauration de la zone humide de Malessard



Le CNPE* de Saint-Alban et la DEPDE** gèrent depuis 2018 avec le CEN Isère les 19 ha de zone humide de Malessard par un plan de gestion écologique. Depuis 2020, plusieurs actions réalisées : enlèvement d'une buse, suivi des niveaux d'eau, suivi de l'Agrion de Mercure, creusement de mares et une étude de datation du paléoméandre qui atteste du plus ancien lit fossile de l'ère holocène du Rhône dans la plaine de Péage de Roussillon-La Platière.



Le site EDF en post-exploitation d'Aramon et le CEN Occitanie ont signé un partenariat en 2023 pour l'acquisition de connaissances et la gestion du tronçon de Lône situé sur le foncier propriété d'EDF. La Lône d'Aramon est l'une des quatre dernières lônes du Gard Rhodanien. Plusieurs actions sont prévues dont la gestion des espèces exotiques envahissantes et l'étude du fonctionnement hydraulique pour identifier des opportunités de restauration. Ces actions vont renforcer la ripisylve encore présente, écosystème indispensable à la résilience des territoires.

5 - Suivi scientifique des zones humides des Paluns



Situées sur la commune d'Aramon, la restauration de ces zones humides est pilotée par l'EPTR*** des Gardons, en partenariat avec le CEN Occitanie. 50 ha de parcelles agricoles sont en cours de conversion en prairies humides de fauche et de pâture. Le projet intègre une grande diversité d'actions et de travaux. Il est aussi le support d'un projet de recherche collaboratif porté par EDF de quantification de la séquestration de carbone additionnel liée à ce changement d'usage.

6 - Gestion de la zone de protection de biotope Martigues Ponteau



Depuis 2010, le CCG*** de Martigues accompagné du CEST**** partent avec le CEN PACA un plan de gestion afin de préserver, sur une zone de 30 ha, des populations d'Ophrys de Bertoloni et de Cresse de Crête (leur protégée sensible aux modifications hydrologiques) et leurs milieux. Une étude hydrogéologique de la zone humide du site sera menée pour connaître les enjeux de cet écosystème dans un contexte de changement climatique.



ADAPT : La démarche d'adaptation au dérèglement climatique de la Direction du Parc Nucléaire et Thermique



[Lien plaquette](#)



LE PROGRAMME ADAPT

Le changement climatique est pris en compte dans la sûreté des installations nucléaires EDF depuis plus de 20 ans. Le projet ADAPT a été créé pour comprendre et évaluer les conséquences du dérèglement climatique sur l'outil de production nucléaire et thermique d'EDF. Il prend en compte dans ses plans d'actions le caractère systémique sur l'environnement socio-économique et les territoires. L'analyse va au-delà du travail d'ingénierie sur l'outil industriel pour tenir compte du caractère systémique des conséquences du dérèglement climatique sur l'environnement socio-économique des centrales EDF.



Les Solutions d'adaptation Fondées sur la Nature (SaFN)



Elles sont considérées par l'ONU comme des solutions d'avenir pour l'atténuation du changement climatique et pour la préservation de la biodiversité. EDF est engagé dans plusieurs projets SaFN comme par exemple :

Plantation de ripisylves

EDF a engagé en 2024 un programme de plantation de ripisylves (végétation en bord de cours d'eau) en amont du CNPE de Golfech (près de Toulouse, dans le Tarn et Garonne). L'objectif est à la fois de contribuer à la régulation de la température du cours d'eau, mais aussi de contribuer à la création de zones refuge locales pour gain de biodiversité.



Retenue du Tact

Retenue du Tact

Le projet de génie-écologique de la retenue du Tact (située dans le Cantal) vise à améliorer la qualité de l'eau de l'aménagement et en aval. La création d'un remblai végétalisé permet de ralentir l'écoulement dans une partie de la retenue, favorisant ainsi la décantation et recréant une sorte de zone humide, dont le rôle de phyto-épuration est accentué par l'ajout de plantes locales. Ce projet est labellisé « Solution Fondée sur la Nature (SFN) » par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et retenu par le Plan Eau dans ses 14 projets SFN emblématiques.



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

EDF met en place un fonds interne pour gérer la compensation carbone



Des obligations réglementaires

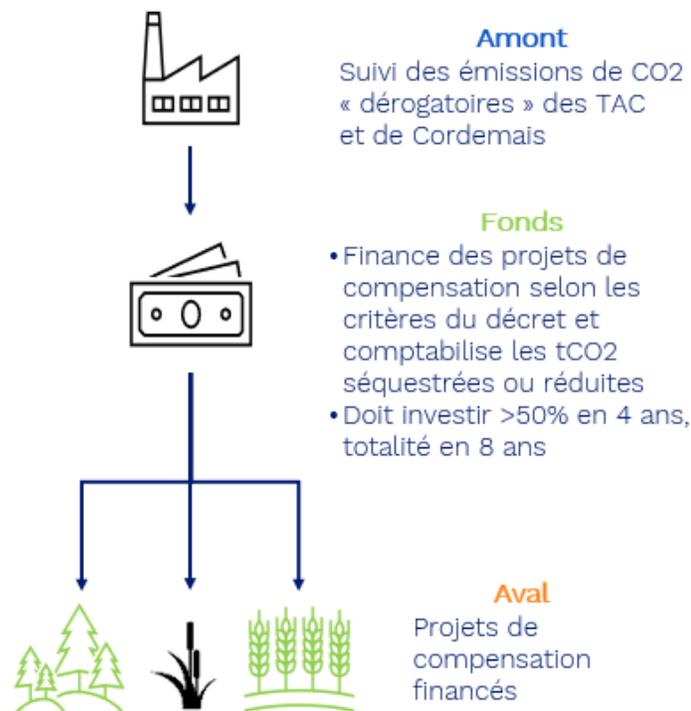
Origine : décision MTE en 2022 de **mobilisation renforcée** des moyens de production au **charbon** et au fioul pour l'**hiver 22-23** (au-delà des plafonds de fonctionnement) **sous condition de compensation** des émissions > plafond, **dispositif prolongé** jusqu'au 31/12/24.

Obligations découlant des 2 décrets (2022 et 2023) :

- L'**Exploitant** verse **50€/CO₂** (40€/CO₂ jusqu'au 31/12/23 au Fonds)
- Le Fonds dépense la totalité des montants en 8 ans et la moitié en 4 ans
- **Les projets financés** doivent être :
 - sur le **territoire français**, dans les secteurs **forestier** et **agricole** notamment
 - **sans perte** nette sur la **biodiversité** ;
 - permettre des réductions et séquestrations mesurables, vérifiables, additionnelles, permanentes et transparentes
- **Dispositif en vigueur jusqu'au 31/12/2024**



Un fonds de compensation en 3 blocs



Une organisation dédiée

Thermique

- Comptabilisation des émissions
- Versement de 40€/t puis 50€/t sur un compte dédié en comptabilité

Structure interne hébergée à EDF

- Assure conformité, performance et crédibilité des projets
- Rend compte à la DGEC
- Avec instances dédiées
 - Directoire interne DPNT/EDF
 - Conseil scientifique avec acteurs externes

Mobilisation d'acteurs externes et internes pour le sourcing et le financement de projets

- Porteurs de projets, Développeurs, Intermédiaires
- Rôle particulier de la R&D (pour projets pilotes)



Stratégie d'orientation du portefeuille retenue par EDF



Risques identifiés lors de la mise en place du Fonds de Compensation Carbone :

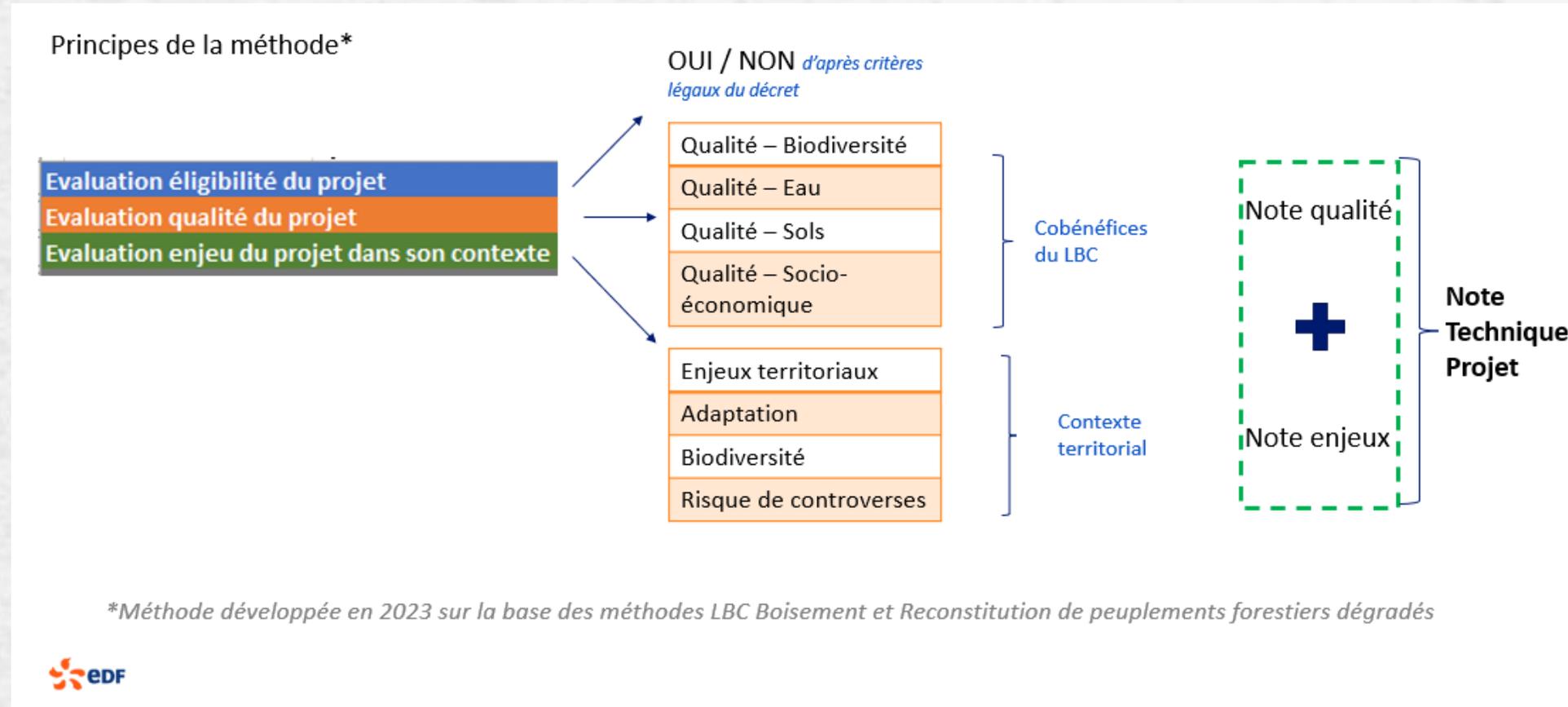
- Sous-qualité des projets
- Déséquilibre du portefeuille
- Sous-alimentation du marché
- Non-respect des exigences réglementaires
- Controverses liées aux projets ou aux acteurs

Ambitions visées par EDF :

- ✓ Des projets performants (séquestrant du carbone) mais aussi présentant intrinsèquement de nombreux cobénéfices (biodiversité, sols, eau, socio-éco)
- ✓ Qui servent l'adaptation des territoires (habitabilité, cycle de l'eau, prévention du risque incendie, ...)



Méthode de sélection de projets de compensation



Quelques exemples de projets de notre portefeuille



Reboisement de la forêt de Sécheval dans les Ardennes



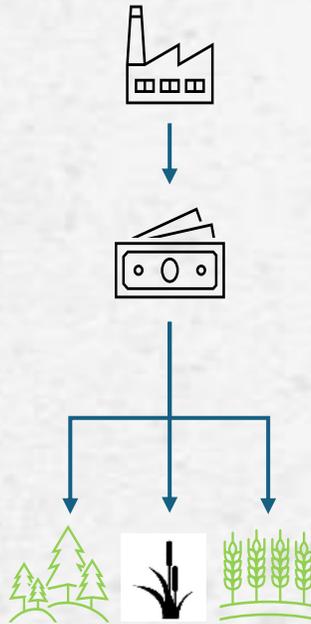
Gestion sylvicole optimisée de la forêt de Chambord



Reboisement de la forêt de Saint Rivoal dans le Finistère



Restauration de tourbières dans les Vosges



Fonds de Compensation Carbone EDF

Conversion de pratiques agricoles



24^e congrès des Conservatoires d'espaces naturels NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Demain utilisé pour les certificats nature ?

Les sites pilotes carbone et cobénéfices EDF R&D

EDF accompagne son fonds d'un programme de recherche porté par la R&D d'EDF dont un des objectifs est d'enrichir les méthodes voire d'en développer de nouvelles en instrumentant des sites pilotes afin de mesurer les gains en matière de séquestration de carbone, biodiversité, eau, etc...

Association de divers partenaires scientifiques (Museum, Conservatoires d'espaces naturels, Parcs Naturels Régionaux, INRAE...)



Atelier n°14

Des financements bons pour le climat... et la biodiversité ?

 Conservatoires
d'espaces
naturels

 Conservatoire
d'espaces naturels
Lorraine

Date : 6 décembre 2024



24^e **congrès** des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024



PLANETE URGENCE



RÉCONCILIER L'HUMAIN ET LA FORÊT

Planète Urgence est membre de :



Ministère de l'Écologie
RESTAURATION
DES ÉCOSYSTÈMES



GLOBAL
MANGROVE
ALLIANCE



Opérateurs
Français



organization
for biodiversity
certificates



Qui est PLANETE URGENCE?

www.planete-urgence.org



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Renforcer les femmes et les hommes **pour préserver les forêts et la biodiversité**

NOTRE MISSION:

RECONCILIER L'HUMAIN ET LA FORET

NOS ACTIONS

Protéger les forêts et la biodiversité en danger : Parce que les forêts sont les puits de carbone les plus efficaces et l'abri de la biodiversité la plus riche, Planète Urgence les protège là où elles sont les plus menacées.

Promouvoir le développement local des communautés : Parce que la protection des forêts et de la biodiversité doit se faire avec ceux qui cohabitent avec elles, Planète Urgence agit avec les communautés locales et au plus près d'elles pour leur développement.

Sensibiliser à l'environnement : Parce que faire vivre en harmonie les femmes, les hommes et le vivant sous toutes ses formes ne peut se réaliser sans changer les regards et les pratiques, Planète Urgence sensibilise à l'environnement.



Agir là où il y a URGENCE

www.planete-urgence.org

UNE APPROCHE INTÉGRÉE POUR UNE SOLUTION COMPLÈTE ET DURABLE

Planète Urgence travaille selon une **approche territoriale**, avec des **partenaires locaux** et apporte une expertise de terrain, en lien avec les politiques publiques nationales et locales pour répondre à un besoin identifié et formalisé.

Afin d'avoir une grande proximité et connaissance du contexte et des enjeux locaux, elle s'appuie sur des **délégations installées dans les pays d'intervention**.

3 CRITÈRES D'INTERVENTION :

- **DÉFORESTATION IMPORTANTE** : zones ayant une déforestation passée très importante ou un risque de déforestation dans les années à venir.
- **BIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE** : zones hébergeant une biodiversité exceptionnelle par la multiplicité d'espèces ou la rareté des espèces présentes.
- **VULNÉRABILITÉS HUMAINES** : zones avec un fort niveau de pauvreté ou de fragilité face au changement climatique.



Nous avons réalisé des études avec le **CIFOR-ICRAF** pour croiser toutes la data permettant d'agir sur les zones prioritaires :

- [Bénin](#)
- [Madagascar](#)
- [Équateur](#)
- [Indonésie](#)

Au service de la BIODIVERSITÉ

www.planete-urgence.org



5 PRESSIONS RESPONSABLES DE L'EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ (IPBES)

1. La destruction et l'artificialisation des milieux naturels
2. La surexploitation des ressources naturelles et le trafic illégal
3. Le changement climatique global
4. Les pollutions des océans, eaux douces, sol et air
5. L'introduction d'espèces exotiques envahissantes

Planète Urgence agit sur ces 5 différentes pressions, comme par exemple :

- **En Indonésie à travers le projet MAHAKAM** : pour restaurer les écosystèmes de mangroves dans le delta de la Mahakam, où 43,7% des terres sont converties en bassins d'aquaculture. Les mangroves sont l'habitat du singe nasique, une espèce en danger critique d'extinction (*action sur la pression n°1*)
- **À Madagascar à travers les projets DIABE et TAPIA** : pour préserver les forêts, gravement menacées par la surexploitation pour le bois de chauffe et le bois-énergie (*action sur la pression n°2*)
- **Au Cameroun avec le projet CAMERR** : en lançant le plus grand projet de restauration de mangroves au Cameroun (1 000 hectares) ; une action majeure pour lutter contre le changement climatique (*action sur la pression n°3*)
- **Au Bénin avec le projet GAPADOU** : Conservation des forêts sacrées menacées par l'activité humaine

Nous sommes membres de :



organization
for biodiversity
certificated



Comité
Français



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024



Financement CLIMAT: 2 options

COMPENSATION

- **Projet de mangrove au Cameroun sur 1000Ha**
- **CLIP-AGRs-Sensibilisation- FC**
- **Certification Verra**
- **Engagement 40 ans**
- **Conditions de financement:**
 - **Démarche ERC / NZI**
 - **Préfinancement**
 - **Pas de revente de CC**



CONTRIBUTION

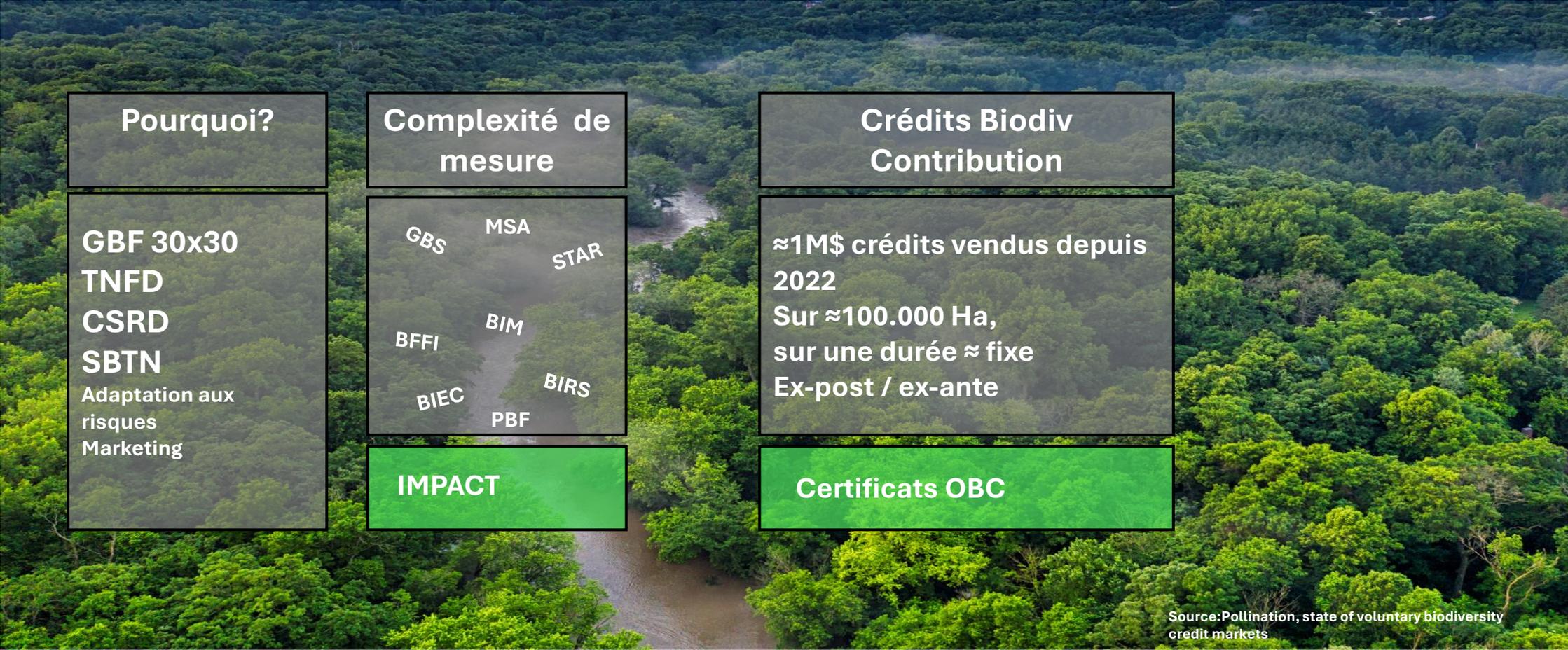


- **Méthodologie scientifique reconnue et vérifiable testée sur 3 projets pilotes pendant 2 ans**
- **Limitation des risques liés au crédit carbone**
- **Impacts diversifiés et communication renforcée**

Les Relecteurs principaux :



Financement volontaire Biodiv



Source:Pollination, state of voluntary biodiversity credit markets

Status/ risques des certificats OBC Biodiv

Status Certificats OBC:

- Communication à la COP16, en lien avec IAPB.
- Guide de déploiement des pilotes. Pilotes zone tempérée .
- PPP/ en cohérence avec Biodiversity National Strategy du pays
- Appel d'offres cons.scientifique pour les zones tropicales

Risques Certificats OBC:

- Pas de marché secondaire . Contribution
- Ex-post Vs ex-ante / qualité des claims
- Approbation par les gouvernements/ CLIP
- Financements suffisamment dirigés vers les hot spots de biodiv
- Besoins de restaurer 2BHa/ conserver 4BHa d'ici 2030
- Vérifier additionnalité / péremption / unicité



FOR MORE... CONTACT US

Amandine Hersant - GM

Amandine.hersant@planete-urgence.org

Jean-Pierre Braun- Innovation leader

Jean-pierre.braun@planete-urgence.org



PLANETE URGENCE

GroupesOS

15 rue de la Fontaine au Roi, 75011 PARIS

www.planete-urgence.org



CERTIFICATS POUR LA BIODIVERSITÉ



Ce programme de recherche a bénéficié du mécénat du Fonds de dotation *Muséum pour la Planète*, grâce aux soutiens de Kering, de l'Organization for Biodiversity Certificates, d'AXA, Vinci Construction et de l'Occitane en Provence

CONVENTION ENTRE LES PARTENAIRES



Durée : ~ 18 mois

Début : janvier 2024

Rôle des partenaires :

Muséum - Chef de projet, analyse de données, interface de recueil - Mosaic

FRB - Mobilisation de la communauté scientifique – écologie & finance durable

Carbone4 – Expertise enjeu et opportunité du mécanisme de financement de la biodiversité

Financement : mécénat via le Fonds de dotation *Muséum pour la Planète*

Contact : Alexis Ferrat, chef du service mécénat – fondsdedotation@mnhn.fr



FONDS DE DOTATION
**MUSÉUM POUR
LA PLANÈTE**



GLOBAL BIODIVERSITY FRAMEWORK (GBF)

COP15 biodiversité – Accord de Kuming Montréal

⇒ **23 cibles pour 2030** et un cadre méthodologique pour y arriver

- *Cible 14 - Cible 15 - Cible 19*
- *Concepts récurrents* : « restauration » - « gouvernance locale » - « collaboration »

→ Une estimation : il faut **200 milliards de \$ / an** (essentiellement du secteur privé)

Traduction Européenne : **la CSRD** (*Corporate Sustainability Disclosure Directive*)

Un précédent : la loi française du « devoir de vigilance des entreprises » 2017 (*CS3D*)

Corporate Sustainability Due Diligence Directive

POST COP15 (2022)

Multiplication des propositions méthodologiques

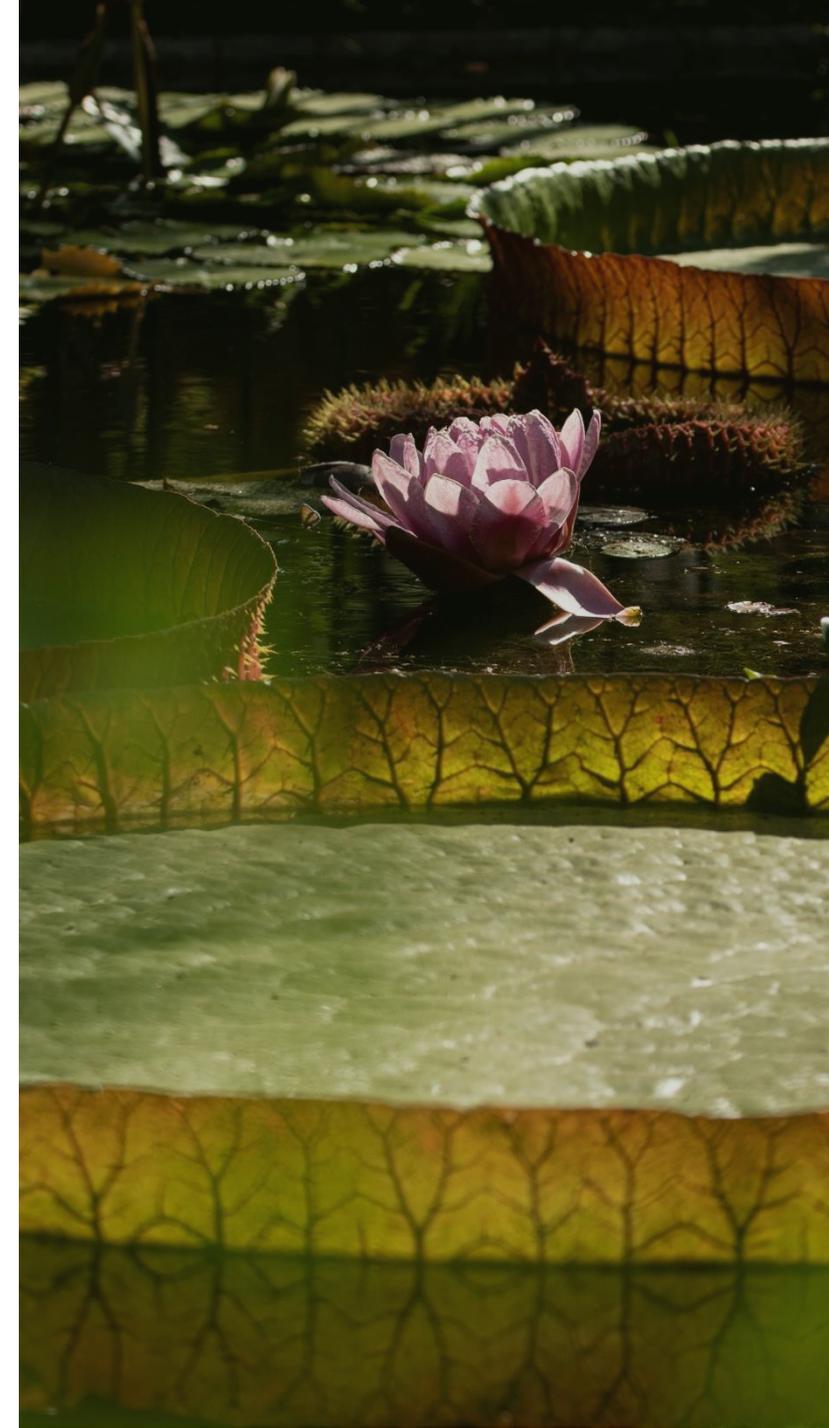
Inscrites dans 3 familles de méthodes d'évaluation de la biodiversité :

- Mesure directe :
 - gain = $\text{biodiv}(t_1) - \text{biodiv}(t_0)$
- Modèle :
 - gain = $f(\text{état}_t) - f(\text{état}_t)$
- Analogue PSE ou MAE* :
 - gain = $f(\text{action})$

Conséquences

- Risque : période initiale d'instabilité
(offre ↔ demande / propositions ↔ exigences)
- Opportunité : faire des propositions **ambitieuses** qui soient **intègres, crédibles, transparentes & basées sur les connaissances scientifiques**

**Paiements pour services environnementaux / Mesures agro-environnementales*



1) Conception méthodologique

- Méthode d'évaluation
- Permanence des résultats

- Science based
- Transparence & crédibilité

2) Eligibilité des projets

- Fuites et additionalité
- Droits de propriété

- Collaboration et gouvernance locale
- Cohérence avec le contexte

3) Délivrance des certificats

- Conflit d'intérêt du certificateur
- Répartition des financements

- Encourager des projets vertueux
- Développer une économie solidaire

4) Communication des résultats

- Compensation > atténuation
- Greenwashing

- Développer une image de marque
- Faire évoluer les standards de « valeur »

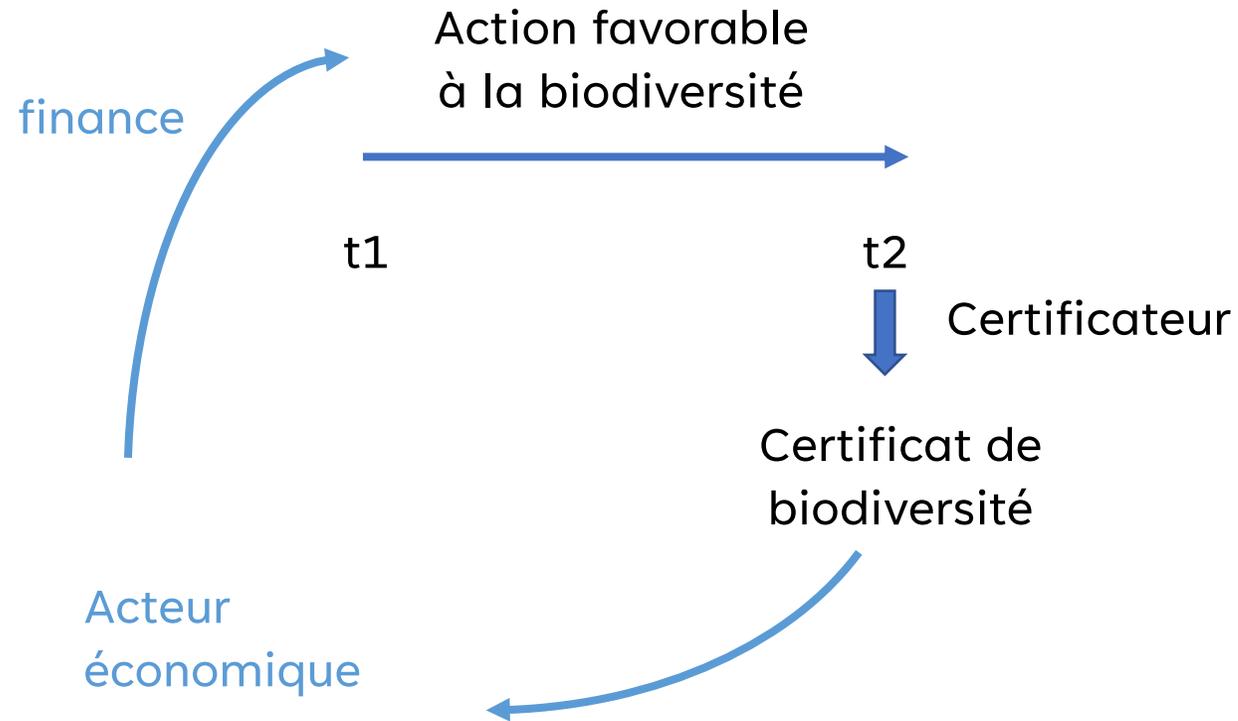
5) Cadre du mécanisme de marché

- Absence de cadre réglementaire
- Spéculation
- Disparité de législation internationale

- Stabiliser les propositions
- Porter des ambitions fortes



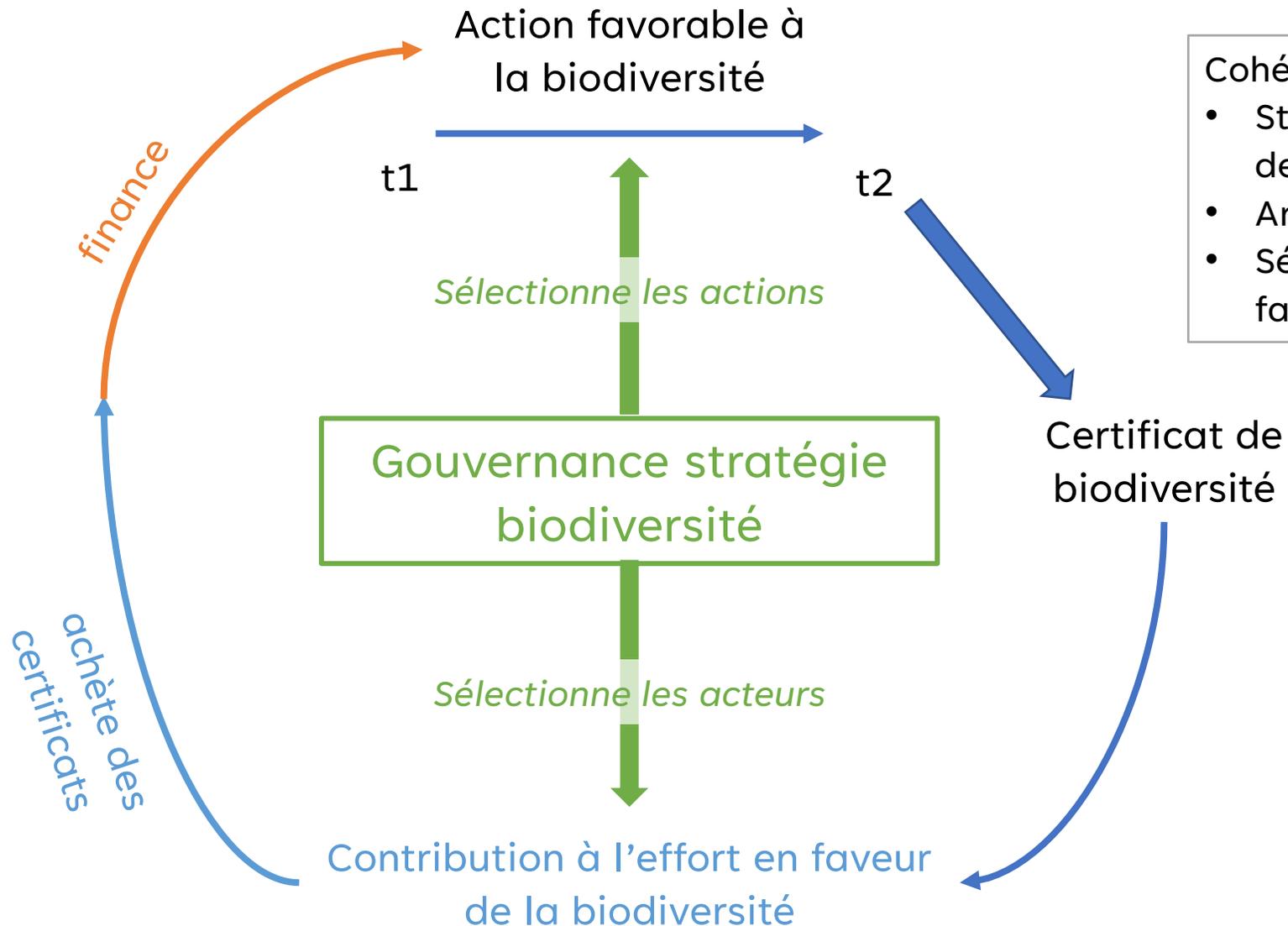
CERTIFICATION BIODIVERSITÉ



L'acteur économique agit :

- Au sein de sa chaîne de valeur (insetting)
- En dehors de sa chaîne de valeur (outsetting)

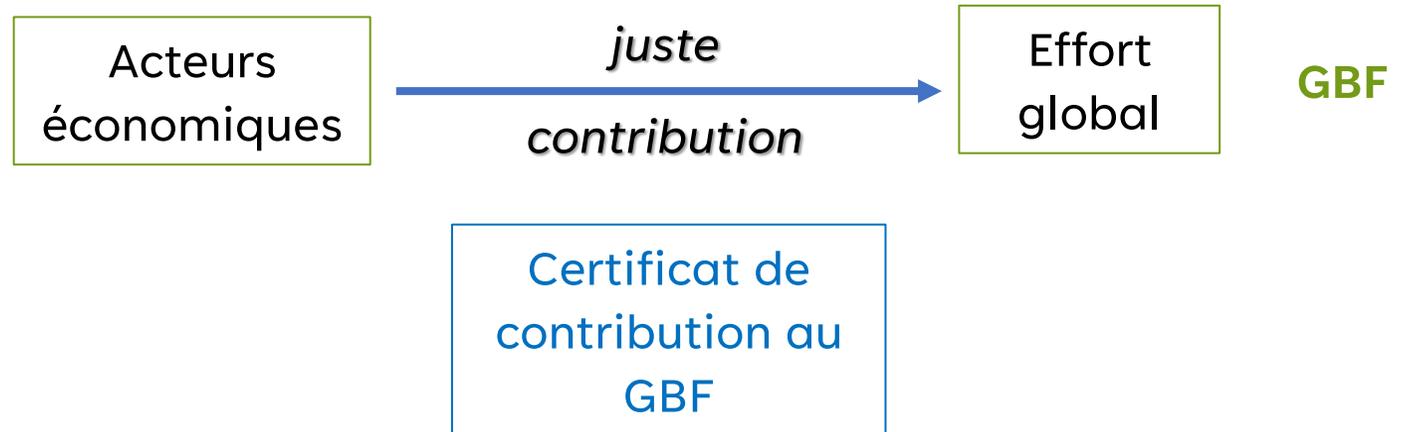
RECOMMANDATION D'USAGE : LA STRATÉGIE TERRITORIALE BIODIVERSITÉ



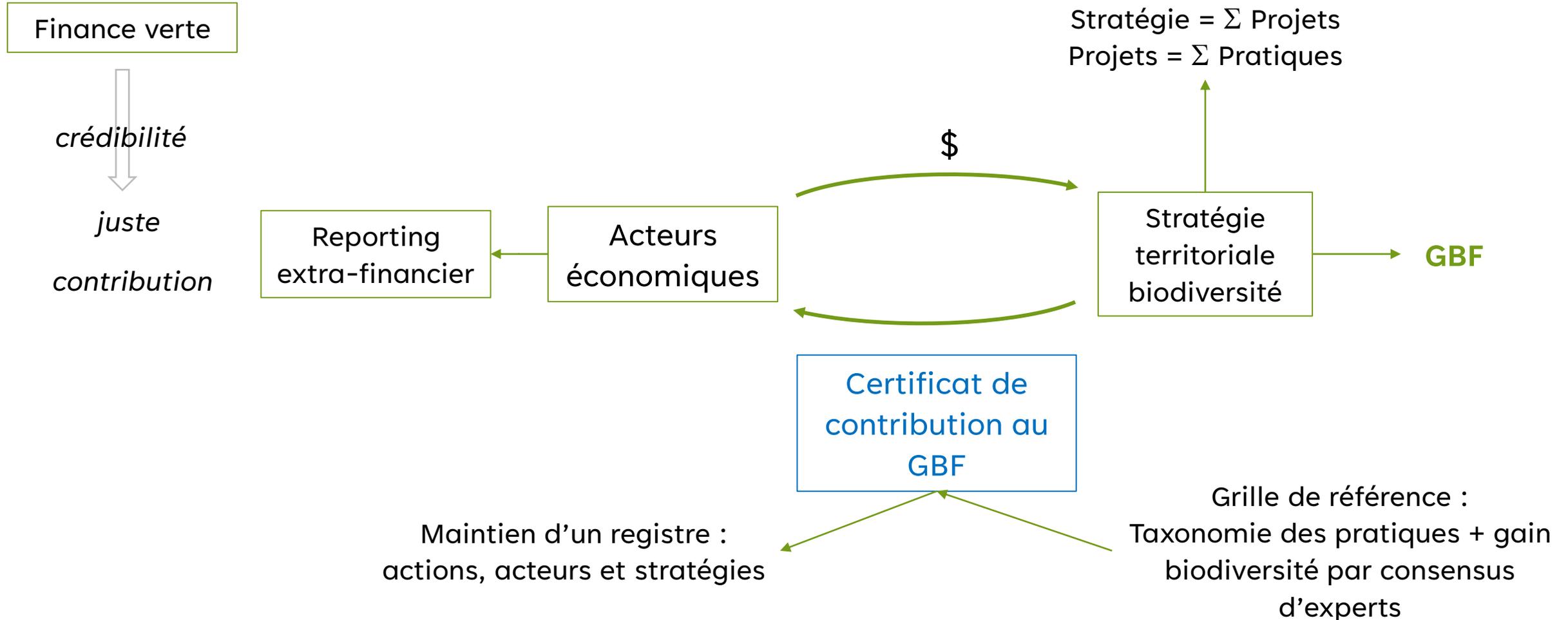
Cohérence géographique des certificats :

- Stratégie des **territoires d'implémentation** des entreprises
- Articulées avec les **spécificités locales**
- Sélection d'actions et d'acteurs qui favorisent le **maillage écologique**

CERTIFICAT DE BIODIVERSITÉ : PROPOSITION D'ARCHÉTYPE



CERTIFICAT DE BIODIVERSITÉ : PROPOSITION D'ARCHÉTYPE



FONDEMENT DU PROJET

Hypothèses simplificatrices :

- Un projet peut se décomposer en une **liste d'actions**
- Le gain de biodiversité des actions est **additif**
- On évalue l'efficacité d'une action « **en moyenne** »

Position économique:

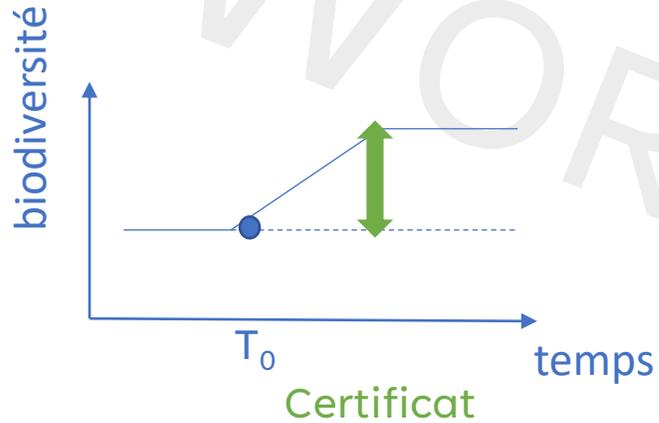
- L'exploitation des milieux naturels a un coût
 - Dépassant la simple matérialité
 - Sa non reconnaissance a accumulé **un déficit** → une dette
- Les certificats biodiversité ne sont **pas des actifs financiers**
 - peu de liquidité, **pas de spéculation**, pas de plus value
 - On certifie une réalisation, **pas de mise en défaut** (≠ crédits)
- On ne peut **pas revendiquer d'équivalence** entre biodiversité impactée et certificats de gain de biodiversité
- **On ne valorise pas la biodiversité par les services qu'elle procure**



HYPOTHÈSES STRUCTURANTES

- On décompose un **projet** favorable à la biodiversité en une **somme de pratiques** bénéfiques **par socio-écosystème**
- Les **pratiques favorables à la biodiversité** sont **nivelés** afin **d'accompagner** une mise en œuvre progressive
- Les **pratiques concordent à la réalité** du terrain (rédigées par des acteurs de la Nature)
- Les **gains** associés aux pratiques sont **basées sur les connaissances écologiques**
- La méthode d'évaluation doit être **transparente et robuste**, **les résultats sont disponible au public**
- Les décisionnaires possèdent **une grille de lecture simple** des actions favorables à la biodiversité

CAS D'USAGE : POSSIBILITÉ



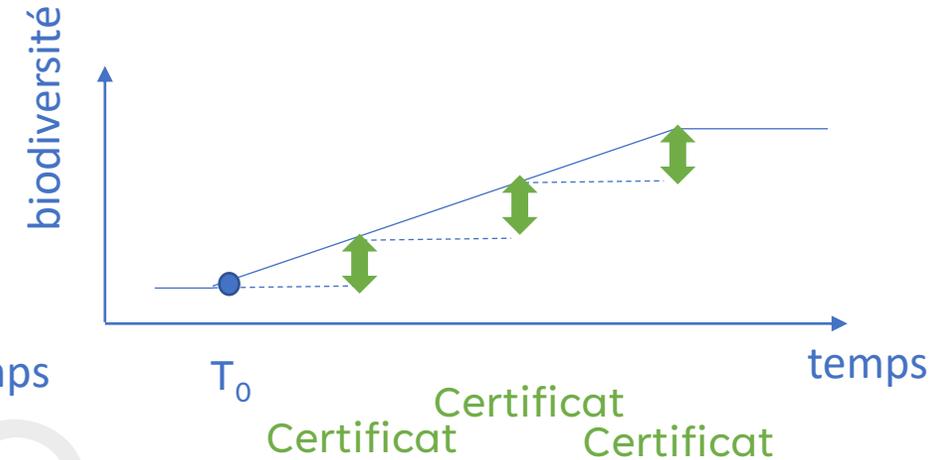
Changement d'état avec effet bénéfiques **immédiat**

Ex : Pas de drainage,
Pas de sols nus



Maintien actif d'un état ayant des effets bénéfiques

Ex : Maintien de clairières
et prairies par pâturage



Changement d'état avec des effets bénéfiques **long à obtenir**

Ex : Instaurer un parcours de futurs
bois morts dès la plantation

Bandes enherbées : Gestion des bordures de champs et bandes tampons

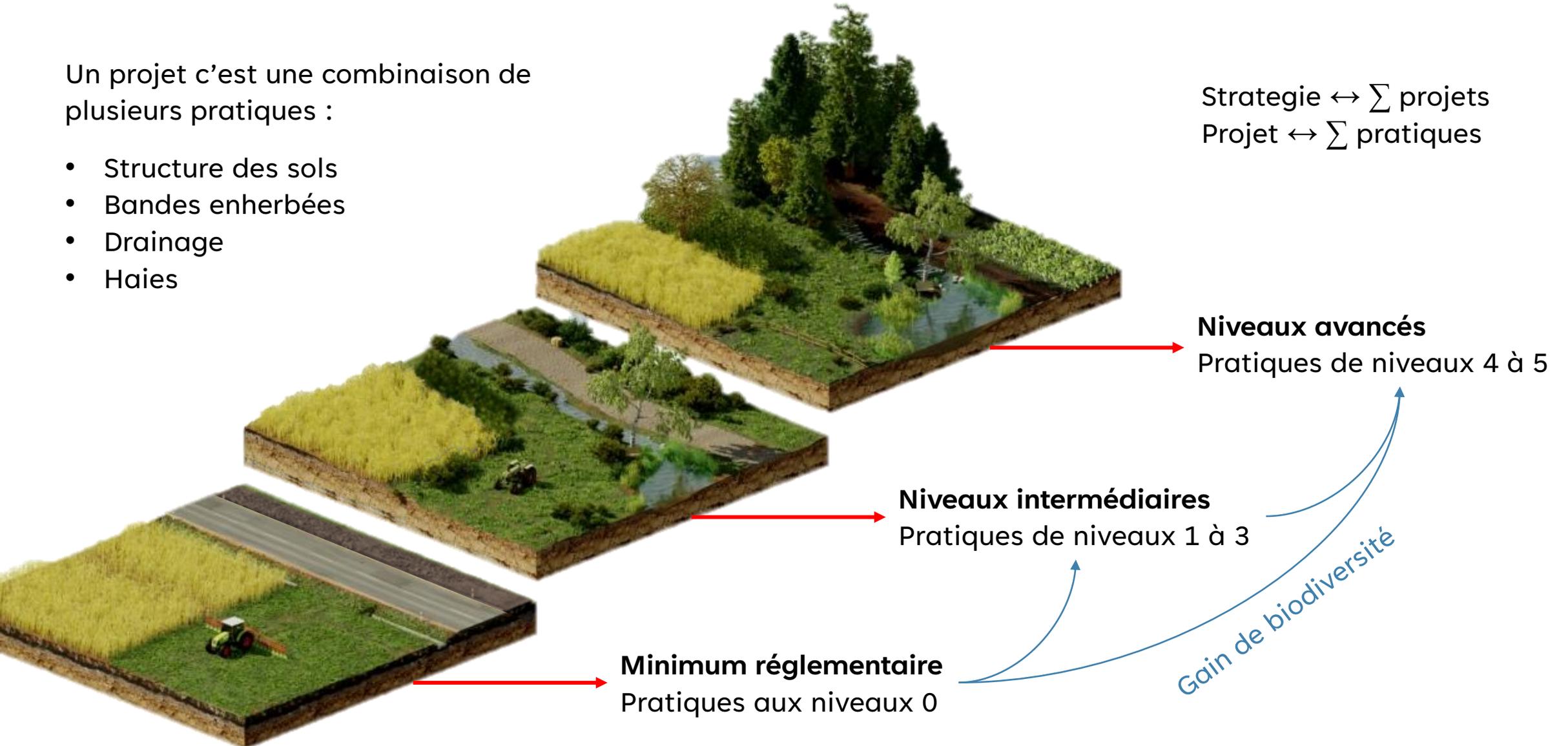


- Niveau 0** – Pas de bandes de végétation sur les bords de parcelle ou en cœur de parcelle.
- Niveau 1** – Des bandes de végétation occupent a minima 0,25% ou 25 m²/ha de SAU, pas de fertilisation et pas de traitement phytosanitaire
- Niveau 2** – + largeur minimale de 5 m + ces bandes sont placées préférentiellement en tampon entre les parcelles / haies / lisières forestières / cours d'eau / fossés fauche et d'aucun entretien mécanique (fauche, broyage) de mars à août + végétation permanente
- Niveau 3** – + placées systématiquement en tampon entre les parcelles / haies / lisières forestières / cours d'eau / fossés : elles ne sont placées ailleurs que lorsque toutes ces infrastructures écologiques en sont déjà équipées.
- Niveau 4** – + ces bandes occupent 1% ou 100 m²/ha de la SAU (hors prairies permanentes).
- Niveau 5** – + ces bandes occupent 2% ou 200 m²/ha de la SAU (hors prairies permanentes).

EXEMPLE D'UNE TRAJECTOIRE SOUTENUE PAR LES CERTIFICATS POUR LA BIODIVERSITÉ

Un projet c'est une combinaison de plusieurs pratiques :

- Structure des sols
- Bandes enherbées
- Drainage
- Haies



PERSPECTIVE

Prise en compte des spécificité par ajout de coefficients multiplicateurs

- Pour les pratiques synergiques et/ou redondantes
 - Les pratiques se portent bénéfiques : gain combiné plus fort que la somme – **synergiques**
 - Les pratiques se portent préjudices : gain combiné plus bas que la somme – **redondantes**
- Pour les contextes physico chimique / pédo climatique ayant un effet sur le gain potentiel



LIVRABLES ATTENDUS

Documents accessibles au public :

- (i) Un **protocole** pour reproduire la grille de pratiques et évaluer les gains associés
- (ii) Le **système d'information** (plateforme pour réaliser l'exercice et produire la base de données)
- (iii) Des **recommandations** sur l'actualisation et l'utilisation de la grille
- (iv) Deux **cas d'usage pour les socio-écosystèmes** étudiés (polyculture élevage / forêts tempérés)
- (v) Une **cartographie des risques et opportunités** associés au marché [ici](#) ✓
- (vi) Des **recommandations d'usage** d'une certification

